



Conseil d'administration

# COMPTES ANNUELS DÉFINITIFS DE L'EXERCICE 2012 DU CENTRE DE TRADUCTION

CT/CA-010/2013/01FR

En application de l'article 83 du règlement financier du Centre de traduction

## COMPOSANTES DES COMPTES ANNUELS

A.1	Bilan .....	3
A.2	Compte de résultat économique .....	4
A.3	Tableau de variations de l'actif/passif net .....	5
A.4	Tableau des flux de trésorerie.....	6
A.5	Notes relatives aux états financiers.....	7
A.6	Autres informations .....	23
RAPPORTS SUR L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DU CENTRE DE TRADUCTION .....		26
B.1.	Principes budgétaires (résumé basé sur le règlement financier du Centre) .....	27
B.2.	Type de crédits.....	27
B.3.	Exécution des dépenses budgétaires 2012 et utilisation des crédits C1 .....	28
B.4.	Exécution des dépenses budgétaires 2012 et utilisation des crédits C8 .....	29
B.5.	Résultat de l'exécution budgétaire .....	30
B.6.	Réconciliation du résultat budgétaire et économique.....	32
B.7.	Recettes budgétaires 2012 .....	33
B.8.	Liste des virements 2012 .....	35
RAPPORT SUR LA GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE DE L'EXERCICE 2012.....		36
C.1	Ressources financières et gestion budgétaire.....	37
C.2	Réalisation des objectifs de l'année .....	46

## A.1 Bilan

BILAN – ACTIF					en EUR
	Note	31.12.2012	31.12.2011	Variation en %	
<b>A. ACTIF NON EXIGIBLE</b>		<b>1 013 856,00</b>	<b>1 599 959,42</b>	<b>-36,63 %</b>	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1	324 826,00	445 295,53	-27,05 %	
Logiciels informatiques		324 826,00	407 795,53	-20,35 %	
Logiciels informatiques en cours		0,00	37 500,00	-100,00 %	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2	689 030,00	1 154 663,89	-40,33 %	
Matériel informatique		637 926,00	959 157,91	-33,49 %	
Mobilier et parc automobile		48 880,00	55 377,39	-11,73 %	
Installations, machines et équipements		1 786,00	0,00	n.a.	
Autres aménagements		438,00	46 441,29	-99,06 %	
Immobilisations en cours		0,00	93 687,30	-100,00 %	
<b>B. ACTIF EXIGIBLE</b>		<b>42 295 900,61</b>	<b>38 284 329,13</b>	<b>10,48 %</b>	
STOCKS		329 000,00	774 000,00	-57,49 %	
Travaux en cours	3	329 000,00	774 000,00	-57,49 %	
CRÉANCES À COURT TERME		27 406 503,33	26 161 283,15	4,76 %	
TVA payée à récupérer auprès des États membres	4	17 411,27	13 149,29	32,41 %	
Créances sur institutions & organes de l'UE	5	4 241 242,72	1 929 357,33	119,83 %	
Produits à recevoir d'institutions & d'organes de l'UE		2 538 689,83	3 886 220,38	-34,67 %	
Charges payées d'avance	6	61 750,28	136 201,76	-54,66 %	
Intérêts courus	7	92 657,06	165 146,11	-43,89 %	
Dépôts à terme de trois mois et d'un an	8	20 418 983,33	20 000 000,00	2,09 %	
Créances diverses		35 768,84	31 208,28	14,61 %	
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	8	14 560 397,28	11 349 045,98	28,30 %	
<b>TOTAL</b>		<b>43 309 756,61</b>	<b>39 884 288,55</b>	<b>8,59 %</b>	

	Note	31.12.2012	31.12.2011	Variation en %
<b>A. PASSIF EXIGIBLE</b>		<b>3 431 029,44</b>	<b>2 504 941,79</b>	<b>36,97 %</b>
COMPTES À PAYER		2 675 029,44	2 314 941,79	15,55 %
1. Charges à payer	10	1 508 857,76	2 268 875,82	-33,50 %
2. Fournisseurs	10	1 144 114,89	29 036,86	3840,22 %
3. Avances perçues		390,00	292,50	33,33 %
4. Autres dettes		21 666,79	16 736,61	29,46 %
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9	756 000,00	190 000,00	297,89 %
<b>B. ACTIF/PASSIF NET</b>		<b>39 878 727,17</b>	<b>37 379 346,76</b>	<b>6,69 %</b>
Réserves	11	16 529 466,33	16 529 466,33	0,00 %
Résultats reportés des exercices antérieurs		20 849 880,43	21 877 946,46	-4,70 %
Résultat économique de l'exercice		2 499 380,41	-1 028 066,03	-343,11 %
<b>TOTAL</b>		<b>43 309 756,61</b>	<b>39 884 288,55</b>	<b>8,59 %</b>

## A.2 Compte de résultat économique

en EUR

	Note	2012	2011	Variation en %
<b>PRODUITS DE L'ACTIVITÉ</b>		<b>45 282 219,44</b>	<b>41 328 474,29</b>	<b>9,57 %</b>
Traductions	12	44 245 254,76	39 861 582,56	11,00 %
Coopération interinstitutionnelle – base de données IATE	13	725 594,74	667 532,29	8,70 %
Travaux de terminologie	14	361 405,00	94 244,50	283,48 %
Listes de termes	15	351 235,00	172 340,00	103,80 %
<b>TOTAL DES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ</b>		<b>45 683 489,50</b>	<b>40 795 699,35</b>	<b>11,98 %</b>
Vente d'immobilisations		2 982,00	0,00	n.a.
Recettes diverses		40 747,94	38 974,94	4,55 %
Variation des travaux en cours	3	-445 000,00	493 800,00	-190,12 %
<b>AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ</b>		<b>-401 270,06</b>	<b>532 774,94</b>	<b>-175,32 %</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>43 187 762,51</b>	<b>42 818 535,47</b>	<b>0,86 %</b>
Dépenses de personnel	16	22 407 835,07	22 893 857,90	-2,12 %
Dépenses administratives	17	5 843 293,49	6 125 304,23	-4,60 %
Dépenses opérationnelles	18	14 370 633,95	13 609 373,34	5,59 %
Provisions pour risques et charges	9	566 000,00	190 000,00	197,89 %
<b>EXCÉDENT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		<b>2 094 456,93</b>	<b>-1 490 061,18</b>	<b>-240,56 %</b>
<b>PRODUIT DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES</b>		<b>408 451,24</b>	<b>467 210,72</b>	<b>-12,58 %</b>
Intérêts bancaires		408 419,08	466 760,58	-12,50 %
Bénéfice de change		32,16	450,14	-92,86 %
<b>DÉPENSES FINANCIÈRES</b>		<b>3 527,76</b>	<b>5 215,57</b>	<b>-32,36 %</b>
Frais bancaires		3 506,13	5 097,30	-31,22 %
Pertes sur taux de change		21,63	118,27	-81,71 %
<b>EXCÉDENT DES ACTIVITÉS NON OPÉRATIONNELLES</b>		<b>404 923,48</b>	<b>461 995,15</b>	<b>-12,35 %</b>
<b>EXCÉDENT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>		<b>2 499 380,41</b>	<b>-1 028 066,03</b>	<b>-343,11 %</b>
<b>EXCÉDENT/DÉFICIT DES ACTIVITÉS EXTRAORDINAIRES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00 %</b>
<b>RÉSULTAT ÉCONOMIQUE DE L'EXERCICE</b>		<b>2 499 380,41</b>	<b>-1 028 066,03</b>	<b>-343,11 %</b>

### A.3 Tableau de variations de l'actif/passif net

en EUR

	Réserves		Excédent/déficit accumulé	Résultat économique de l'exercice	Total actif/passif net
	Capital	Réserves			
<b>Situation au 31 décembre 2010</b>	<b>0,00</b>	<b>16 529 466,33</b>	<b>11 533 079,30</b>	<b>10 344 867,16</b>	<b>38 407 412,79</b>
Variations des réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Imputation du résultat économique 2010	0,00	0,00	10 344 867,16	-10 344 867,16	0,00
Résultat économique de l'exercice	0,00	0,00	0,00	-1 028 066,03	-1 028 066,03
<b>Situation au 31 décembre 2011</b>	<b>0,00</b>	<b>16 529 466,33</b>	<b>21 877 946,46</b>	<b>-1 028 066,03</b>	<b>37 379 346,76</b>
Variations des réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Imputation du résultat économique 2011	0,00	0,00	-1 028 066,03	1 028 066,03	0,00
Résultat économique de l'exercice	0,00	0,00	0,00	2 499 380,41	2 499 380,41
<b>Situation au 31 décembre 2012</b>	<b>0,00</b>	<b>16 529 466,33</b>	<b>20 849 880,43</b>	<b>2 499 380,41</b>	<b>39 878 727,17</b>

## A.4 Tableau des flux de trésorerie

en EUR

	2012	2011
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>		
Résultat d'activités ordinaires	2 502 362,41	-1 028 066,03
+ Amortissements	728 132,47	767 396,68
+/- Provisions pour risques et charges	566 000,00	190 000,00
+/- Avantages sociaux	0,00	0,00
+/- Variation des stocks	445 000,00	- 493 800,00
+/- Variation des créances d'exploitation	-826 236,85	1 994 660,39
+/- Variation des dettes d'exploitation	360 087,65	- 367 937,10
+/- Variation des autres créances liées à l'activité	0,00	0,00
+/- Variation des autres dettes liées à l'activité	0,00	0,00
+/- (Profit)/Perte sur les ventes d'installations, d'équipements et d'immeubles	-2 982,00	- 432,25
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité</b>	<b>3 772 363,68</b>	<b>1 061 821,69</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux prêts et emprunts</b>		
+/- Actifs financiers (fonds propres)	0,00	0,00
+/- Actifs financiers (fonds empruntés)	0,00	0,00
+/- Passifs financiers (fonds provenant d'un crédit)	0,00	0,00
<b>Flux nets de trésorerie générés par des prêts et emprunts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>		
- Acquisitions d'immobilisations	-142 029,05	- 514 761,95
- Dépôts à terme	-418 983,33	0,00
+ Cessions d'immobilisations	0,00	0,00
+ Réduction d'actifs financiers	0,00	0,00
+/- Variation des créances et dettes sur immobilisations	0,00	0,00
+ Dividendes versés	0,00	0,00
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>-561 012,38</b>	<b>- 514 761,95</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		
+/- Passifs financiers	0,00	0,00
+/- Passifs long terme	0,00	0,00
- Remboursement aux clients par virement bancaire	0,00	0,00
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>3 211 351,30</b>	<b>547 059,74</b>
Trésorerie à l'ouverture	11 349 045,98	10 801 986,24
Trésorerie à la clôture	14 560 397,28	11 349 045,98

## A.5 Notes relatives aux états financiers

### 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Créé en 1994, le Centre de traduction des organes de l'Union européenne a pour mission de répondre aux besoins de traduction des autres organes et organismes communautaires décentralisés. Parallèlement, il participe aux travaux du Comité interinstitutionnel de la traduction et de l'interprétation (CITI), dont l'objectif est de promouvoir une collaboration basée sur des règles de subsidiarité et de réaliser des économies d'échelle dans le domaine de la traduction.

### 2. BASE DE LA PRÉSENTATION

Les comptes annuels ont été préparés sur la base des relevés comptables du Centre et sont présentés conformément aux prescriptions du règlement financier du Centre ainsi qu'aux règles et méthodes comptables adoptées par le comptable de la Commission.

L'exercice commence le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et se clôture le 31 décembre 2012.

Les comptes sont tenus en EUR.

### 3. PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers du Centre sont établis dans le respect des principes comptables généralement admis, tels que précisés dans les modalités d'exécution du règlement financier général (article 124), à savoir:

- a) la continuité des activités;
- b) la prudence;
- c) la permanence des méthodes comptables;
- d) la comparabilité des informations;
- e) l'importance relative;
- f) la non-compensation;
- g) la prééminence de la réalité sur l'apparence;
- h) la comptabilité d'exercice.

### 4. RÉSUMÉ DES RÈGLES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

#### 4.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles englobent les actifs dont la durée de vie utile estimée est de plus d'un an et dont le coût d'acquisition dépasse 420 EUR sur base individuelle.

Les immobilisations incorporelles acquises sont enregistrées par la mention de leur coût duquel ont été déduits les amortissements accumulés et toutes pertes de valeur reconnues.

Le coût des améliorations d'actifs immobilisés dépassant 420 EUR accroît le coût d'acquisition de l'immobilisation concernée.

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une base mensuelle linéaire sur leur durée de vie utile estimée, conformément à la règle comptable n° 6 «Immobilisations incorporelles». Les immobilisations incorporelles sont principalement des logiciels qui sont amortis sur quatre ans.

## 4.2 Immobilisations incorporelles produites en interne

Les immobilisations incorporelles générées en interne comprennent les logiciels spécialement mis au point pour le Centre, qui ont une durée de vie utile estimée de plus d'un an et un coût d'acquisition supérieur à 150 000 EUR, et qui sont produits en interne ou sous-traités à des contractants externes. Jusqu'en 2010, le Centre a appliqué une période transitoire pour la reconnaissance des immobilisations incorporelles produites en interne, et tous les frais de développement de ce type étaient inclus dans les dépenses de l'exercice. La règle actuelle s'applique uniquement aux projets de développement lancés après le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Un actif incorporel issu de la recherche (ou de la phase de recherche d'un projet interne) n'est pas comptabilisé en actif, mais en charges durant la période où ces dépenses sont encourues.

Pour un projet de développement informatique interne ou externe en phase de développement, une évaluation est réalisée pour savoir si ce projet peut être comptabilisé en actif et si les dépenses encourues dans le cadre du projet doivent être comptabilisées en actif incorporel. Les conditions particulières suivantes doivent être réunies pour prouver qu'une immobilisation dégagera probablement de futurs avantages économiques ou un potentiel de service à la fin du projet:

- faisabilité technique de la finalisation de l'immobilisation incorporelle afin qu'elle puisse être utilisée ou vendue;
- intention du Centre de finaliser l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre;
- modalités selon lesquelles l'immobilisation incorporelle dégagera de futurs avantages économiques ou un potentiel de service;
- disponibilité des ressources techniques, financières et autres nécessaires à la finalisation du développement et à l'utilisation ou à la vente de l'immobilisation incorporelle.

À la fin de la phase de développement, le projet est censé répondre à la définition d'une immobilisation.

Les immobilisations incorporelles produites en interne sont amorties sur une base mensuelle linéaire sur leur durée de vie utile estimée, conformément à la règle comptable n° 6 «Immobilisations incorporelles».

## 4.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles englobent les actifs dont la durée de vie utile estimée est de plus d'un an et dont le coût d'acquisition dépasse 420 EUR sur base individuelle.

Les immobilisations corporelles acquises sont enregistrées par la mention de leur coût duquel ont été déduits les amortissements accumulés et toutes pertes de valeur reconnues.

Le coût des améliorations d'actifs immobilisés dépassant 420 EUR accroît le coût d'acquisition de l'immobilisation concernée.

Les frais de réparation et d'entretien sont imputés au compte de résultat économique pendant l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les amortissements sont imputés de manière à amortir le coût des immobilisations corporelles, autres que des terrains et des actifs en construction, sur leur durée de vie estimée, sur une base linéaire mensuelle, suivant le taux d'amortissement présenté dans le tableau suivant et fixé par la Commission européenne:



## Tableau des taux d'amortissement

Type de biens	Taux linéaire d'amortissement
<b>Matériel informatique</b>	25 %
<b>Cuisines – Cafétérias – Crèches</b>	
Petit électroménager	25 %
Caisses enregistreuses	25 %
Grands appareils de cuisine	12,50 %
Mobilier spécifique de cuisines, cafétérias	12,50 %
Mobilier spécifique de crèches	25 %
<b>INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGES</b>	
<b>Matériel de télécommunication et audiovisuel</b>	
Appareils de téléphonie et de télécopie	
Casques, écouteurs, microphones	25 %
Caméras	25 %
Magnétoscopes	25 %
Magnétophones et appareils à dicter	25 %
Projecteurs (diapositives et rétroprojecteurs)	25 %
Matériel de photographie	25 %
Écrans de projection	25 %
Téléviseurs, radios, moniteurs (sauf informatique)	25 %
	25 %
<b>Matériel et équipement technique</b>	
Imprimerie, courrier, sécurité, bâtiment, outillage	12,50 %
Appareils de mesures ou de laboratoire	25 %
<b>Autres installations, machines et outillages</b>	12,50 %
<b>Rayonnages démontables, cloisons, faux planchers, faux plafonds et câblage</b>	25 %
<b>Parc automobile</b>	25 %
<b>Mobilier</b>	10 %
<b>Biens immeubles</b>	4 %
<b>Terrains</b>	Sans objet

Le profit ou la perte découlant de la vente ou de la désaffectation d'un actif est défini comme la différence entre le produit de la vente et la valeur comptable nette de l'actif le jour de la vente, et doit apparaître dans le compte de pertes et profits.

### 4.4 Immobilisations de faible valeur

Lorsque les biens durables sont de faible valeur, ils peuvent être considérés comme consommés au cours de l'exercice de leur mise en service et donc comptabilisés en charges et non en immobilisations. À l'heure actuelle, le montant d'un bien de faible valeur est fixé à 420 EUR. Au-delà de cette valeur unitaire, le bien doit toujours être enregistré en immobilisations.

### 4.5 Stocks

Les stocks sont les travaux en cours, à savoir les pages à traduire qui en sont, à la fin de l'exercice, à un stade intermédiaire du processus de traduction.

Les travaux en cours sont valorisés à leur coût de production, calculé en additionnant les coûts directs et indirects associés au volume des traductions aux divers stades d'achèvement.

La variation de la valeur des travaux en cours entre 2011 et 2012 est enregistrée dans les «Produits de l'activité» dans le compte de résultat économique, à la rubrique *Variation des travaux en cours*.

### 4.6 Créances à court terme

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale, puis diminuées des provisions adéquates pour les montants douteux et non recouvrables. Une dépréciation pour perte de valeur sur créances est constatée en présence d'éléments objectifs indiquant que le Centre ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants dus aux échéances initialement prévues.

Les créances pour les traductions de décembre facturées au mois de janvier de l'exercice suivant sont considérées comme des produits à recevoir. Ces produits sont inclus dans les recettes et le résultat économique de l'exercice. Dans les états financiers de l'exercice précédent, ces traductions apparaissaient à la rubrique *Créances sur institutions & organes de l'UE*, combinées à d'autres créances. Du fait de la migration vers le nouveau système de comptabilité ABAC, à compter du présent exercice, les traductions de décembre apparaissent à la rubrique *Produits à recevoir d'institutions et d'organes de l'UE*. Afin de disposer de chiffres comparables pour les deux exercices comptables, le Centre a reclassé le solde des créances de 2011 qui apparaissait initialement à la rubrique *Créances sur institutions & organes de l'UE* dans les deux groupes précités. Veuillez noter qu'après reclassement, le montant total des créances à court terme demeure inchangé. Pour plus de détails, voir la note n° 5 dans les *Notes explicatives*.

Le Centre applique une politique de gestion de la trésorerie qui permet de placer des liquidités en effectuant des dépôts à terme dans des banques. Les dépôts à terme de plus de trois mois sont considérés comme des créances plutôt que comme des équivalents de trésorerie.

## **4.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie**

### **4.7.1 Banque**

La trésorerie du Centre est gérée par le comptable par le biais de comptes courants, de comptes d'épargne et de dépôts à terme de moins de trois mois, tenus en EUR à la Banque et Caisse d'Épargne de l'État et à la BNP Paribas. Les entrées et les sorties de liquidités sont comptabilisées à la date de valeur figurant sur les extraits bancaires.

### **4.8 Comptes à payer**

Les comptes à payer sont mentionnés à leur valeur nominale. Ces comptes à payer sont une dette à court terme envers nos fournisseurs pour des biens et services fournis au Centre avant la fin de l'année, que le Centre ait ou non reçu la facture y afférente.

Les comptes à payer comprennent également le passif pour les congés non pris. Celui-ci est calculé sur la base du nombre de jours de congé non pris par le personnel à la fin de l'année et de leur salaire individuel.

### **4.9 Provisions pour risques et charges**

La provision est une dette actuelle trouvant son origine dans un événement passé, mais avec une incertitude quant à une future sortie de ressources pour acquitter la dette et quant au moment où celle-ci devra se faire. Une telle sortie peut s'avérer probable et faire l'objet d'une estimation fiable. Les provisions sont examinées à chaque date de déclaration et ajustées de manière à refléter la meilleure estimation actuelle. S'il n'est plus probable qu'une sortie de ressources représentant des gains économiques ou un potentiel de service sera nécessaire pour régler la dette, il convient de convertir la provision en recette si la conversion se fait au cours d'une période de déclaration différente de celle au cours de laquelle la provision a été reconnue. Une provision est utilisée uniquement pour les dépenses pour lesquelles elle a été prévue à l'origine. Dans ce cas, la provision existante est utilisée et les dépenses sont imputées sur celle-ci.

### **4.10 Réserves**

L'article 59 bis, paragraphe 3, du règlement financier du Centre prévoit un fonds permanent de préfinancement garantissant le financement nécessaire au bon fonctionnement du Centre jusqu'au moment de la perception des montants facturés aux clients. Conformément à l'article 58, paragraphe 2, du règlement établissant les modalités d'exécution du règlement financier du Centre, le montant de ce fonds ne peut être inférieur à quatre douzièmes des crédits de l'exercice.

#### **4.11 Recettes**

Les recettes tirées des traductions et les autres recettes de l'exercice sont comptabilisées lorsque les services correspondants ont été rendus et acceptés par les clients, nets de remises, indépendamment du moment de la collecte du paiement correspondant.

Les revenus au titre d'intérêts sont définis sur une base temporelle, par référence au principal en souffrance et au taux d'intérêt effectif applicable.

Les opérations sans contrepartie directe sont des opérations dans lesquelles une entité, soit reçoit une valeur d'une autre entité sans fournir directement en retour une contrepartie de valeur à peu près égale, soit donne une valeur à une autre entité sans recevoir directement en retour une contrepartie de valeur à peu près égale. Les produits des opérations sans contrepartie directe sont mesurés en calculant le montant de l'augmentation de l'actif net reconnue par le Centre. Un exemple d'opérations sans contrepartie directe réside dans les pénalités conventionnelles reçues par le Centre ou les garanties exécutées et collectées par le Centre.

#### **4.12 Dépenses**

Les dépenses de l'exercice entrent dans la comptabilité dès que le service ou le bien a été reçu au Centre, indépendamment du moment du paiement.

#### **4.13 Transactions et soldes libellés en devises**

Les transactions libellées en devises dans le courant de l'exercice sont converties en euros en utilisant le taux de change mensuel publié par la Commission européenne en vigueur le jour de l'émission de l'ordre de paiement ou de recouvrement lié à la transaction. Les bénéfices ou pertes réalisés sur le change au moment du règlement de la transaction sont imputés sur le compte de résultat économique de l'exercice correspondant en tant que charges ou produits financiers.

À la date du bilan, les actifs financiers et les actifs et passifs exigibles libellés en devises sont convertis en euros en utilisant le taux de change effectif publié par la Commission européenne à cette date. Les produits ou pertes générés par le taux de change sont imputés sur les charges ou produits financiers de l'exercice en cours, comme il convient.

#### **4.14 Résultat ordinaire**

Les recettes et dépenses ordinaires découlent de l'activité principale du Centre ainsi que de tout événement découlant de cette activité.

#### **4.15 Résultat extraordinaire**

Les recettes et dépenses extraordinaires proviennent d'événements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires du Centre, ainsi que de produits et de charges provenant d'événements ou de transactions qui ne devraient pas se répéter fréquemment ou régulièrement.

#### **4.16 Résultat économique de l'exercice**

Le résultat économique de l'exercice est constitué des produits et charges imputés sur le compte de résultat économique au cours de l'exercice comptable. Toutes les recettes et dépenses reconnues durant l'exercice doivent être incluses dans le résultat économique de l'exercice. Le résultat économique de l'exercice sera égal à la somme nette des activités ordinaires et extraordinaires de l'exercice.

#### **4.17 Utilisation d'estimations**

La présentation d'états financiers impose à la direction de poser des estimations et hypothèses qui affectent les montants des actifs rapportés à la date du bilan et les montants des charges et profits rapportés au cours de la période concernée. La direction du Centre est d'avis que les estimations et hypothèses posées ne différeront pas significativement des résultats réellement atteints lors des périodes de déclaration ultérieures.

#### **4.18 Changement dans les méthodes comptables, de valorisation ou d'amortissement, ou dans les règles comptables**

Les états financiers pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2012 n'ont pas été reformulés pour refléter l'un ou l'autre changement opéré dans les méthodes comptables, de valorisation ou d'amortissement, ou dans les règles comptables. Les informations détaillées présentées dans les *Notes explicatives* pour l'exercice comptable 2011 ont été restructurées de manière à suivre le plan comptable de la Commission européenne et à disposer de chiffres permettant la comparaison avec l'exercice 2012.

#### **4.19 Tableau des flux de trésorerie**

Le tableau des flux de trésorerie est préparé en recourant à la méthode indirecte. Les équivalents de trésorerie comprennent les actifs liquides circulants facilement convertibles en liquidités en un montant convenu à l'avance. Les flux de trésorerie liés à l'activité et aux opérations d'investissement et financières présentés dans le tableau des flux de trésorerie ne sont pas compensés.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE BILAN, LE COMPTE DE RÉSULTAT ÉCONOMIQUE ET LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

**Note 1: Immobilisations incorporelles**

(en EUR)

	Logiciels informatiques	Logiciels informatiques en cours	Total
<b>A. Valeur d'acquisition</b>			
Au terme de l'exercice précédent	3 666 102,20	37 500,00	3 703 602,20
<u>Variations durant l'exercice</u>			
Acquisitions de l'exercice	67 178,88	0,00	67 178,88
Cessions et désaffectations	0,00	0,00	0,00
Transferts d'une rubrique à une autre	37 500,00	-37 500,00	0,00
Transferts entre groupes d'actifs dus à la migration vers ABAC	64 932,64	0,00	64 932,64
Actifs non financiers migrés vers ABAC	32 296,38	0,00	32 296,38
<u>Au terme de l'exercice</u>			
<b>B. Amortissements et réductions de valeur</b>			
Au terme de l'exercice précédent	3 258 306,67	0,00	3 258 306,67
<u>Variations durant l'exercice</u>			
Amortissements de l'exercice	252 363,72	0,00	252 363,72
Annulation à la suite de cessions et désaffectations	0,00	0,00	0,00
Transferts entre groupes d'actifs dus à la migration vers ABAC	217,33	0,00	217,33
Actifs non financiers migrés vers ABAC	32 296,38	0,00	32 296,38
<u>Au terme de l'exercice</u>	3 543 184,10	0,00	3 543 184,10
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE (A-B)</b>	<b>324 826,00</b>	<b>0,00</b>	<b>324 826,00</b>

La rubrique *Transferts entre groupes d'actifs dus à la migration vers ABAC* s'explique par des transferts techniques générés automatiquement au cours de la migration vers le nouveau système comptable ABAC. La raison est que les immobilisations enregistrées dans l'ancien système comptable n'étaient pas toujours incluses dans le même groupe d'actifs que dans le nouveau système comptable. La somme des transferts entre groupes d'actifs corporels et incorporels est égale à zéro.

**Immobilisations incorporelles totalement amorties**

La valeur d'acquisition des immobilisations utilisées, totalement amorties au 31 décembre 2012, s'élevait à 3 175 047,22 EUR (2 643 036,74 EUR en 2011).

À la fin de l'exercice 2012, le Centre n'avait comptabilisé aucune immobilisation incorporelle développée en externe ou en interne. Les frais de développement interne encourus en 2012 ne répondaient pas aux critères de capitalisation ou se rapportaient à des projets ayant démarré avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010. C'est pourquoi tous les frais de développement interne de l'exercice sont inscrits en tant que frais de personnel, et les frais de développement externe le sont en dépenses administratives.

## Note 2: Immobilisations corporelles

(en EUR)

	Matériel informatique	Mobilier et parc automobile	Installations, machines et équipements	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	Total
<b>A. Valeur d'acquisition</b>						
Au terme de l'exercice précédent	2 720 371,26	559 528,27	0,00	174 126,11	93 687,30	3 547 712,94
<u>Variations durant l'exercice</u>						
Acquisitions	72 851,17	1 999,00	0,00	0,00	0,00	74 850,17
Cessions et désaffectations	-1 242,07	-2 967,00	-493,00	0,00	0,00	-4 702,07
Transferts d'une rubrique à une autre	93 687,30	0,00	0,00	0,00	-93 687,30	0,00
Transferts entre groupes d'actifs dus à la migration vers ABAC	243 491,83	-188 903,42	2 156,00	-121 677,05	0,00	-64 932,64
Actifs non financiers migrés vers ABAC	18 549,08	2 967,00	493,00	0,00	0,00	22 009,08
<u>Au terme de l'exercice</u>	<b>3 147 708,57</b>	<b>372 623,85</b>	<b>2 156,00</b>	<b>52 449,06</b>	<b>0,00</b>	<b>3 574 937,48</b>
<b>B. Amortissements et corrections de valeur</b>						
Au terme de l'exercice précédent	1 761 213,35	504 150,88	0,00	127 684,82	0,00	2 393 049,05
<u>Variations durant l'exercice</u>						
Amortissements de l'exercice	457 364,75	16 034,00	269,00	264,00	0,00	473 931,75
Annulations suite aux cessions et désaffectations	-1 242,07	-2 967,00	-493,00	0,00	0,00	-4 702,07
Valeur résiduelle des cessions et désaffectations	0,00	1 483,00	354,00	0,00	0,00	1 837,00
Transferts entre groupes d'actifs dus à la migration vers ABAC	273 897,46	-197 924,03	-253,00	-75 937,76	0,00	-217,33
Actifs non financiers migrés vers ABAC	18 549,08	2 967,00	493,00	0,00	0,00	22 009,08
<u>Au terme de l'exercice</u>	<b>2 509 782,57</b>	<b>323 743,85</b>	<b>370,00</b>	<b>52 011,06</b>	<b>0,00</b>	<b>2 885 907,48</b>
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE (A-B)</b>	<b>637 926,00</b>	<b>48 880,00</b>	<b>1 786,00</b>	<b>438,00</b>	<b>0,00</b>	<b>689 030,00</b>

La rubrique *Transferts entre groupes d'actifs dus à la migration vers ABAC* s'explique par des transferts techniques générés automatiquement au cours de la migration vers le nouveau système comptable ABAC. La raison est que les immobilisations enregistrées dans l'ancien système comptable n'étaient pas toujours incluses dans le même groupe d'actifs que dans le nouveau système comptable. La somme des transferts entre groupes d'actifs corporels et incorporels est égale à zéro.

### Immobilisations corporelles totalement amorties

La valeur d'acquisition des immobilisations utilisées, totalement amorties au 31 décembre 2012, s'élevait à 1 821 253,85 EUR (1 391 926,57 EUR en 2011).

### Immobilisations de faible valeur

Le Centre a acquis des immobilisations corporelles imputées directement sur les charges pour des montants de 52 871,25 EUR et 79 511,43 EUR au titre des exercices clôturés respectivement les 31 décembre 2012 et 2011. Il s'agit d'actifs corporels de faible valeur dont la durée de vie utile estimée est de plus d'un an et dont le coût d'acquisition est inférieur à 420,00 EUR sur base individuelle. Les immobilisations corporelles de faible valeur ne sont pas imputées sur les immobilisations mais sur les comptes de charges.

### Note 3: Travaux en cours

(en EUR)

	2012	2011	Variation en %
Travaux en cours (en EUR)	329 000,00	774 000,00	-57,49 %
Documents en cours (en pages)	29 082,00	46 417,00	-37,35 %
Listes de termes en cours (en termes)	4 709,00	103 286,00	-95,44 %

La diminution de la valorisation financière des travaux en cours s'inscrit dans le droit fil de la diminution globale du nombre de pages de documents et de listes de termes en cours à la fin de l'exercice 2012. L'augmentation du volume de documents et de listes de termes en phase avancée d'achèvement en 2011 était liée à plusieurs projets de traduction importants en souffrance à la fin de l'exercice 2011.

La diminution des travaux en cours, d'un montant de 445 000,00 EUR, a été imputée sur le résultat économique à la rubrique *Variation des travaux en cours*.

### Note 4: TVA payée à récupérer auprès des États membres

En tant qu'organisme communautaire, le Centre bénéficie de l'exemption de la TVA pour l'acquisition de biens et de services. Dans le cas de l'exemption indirecte qui est appliquée par l'administration fiscale portugaise, le Centre doit introduire une demande pour la TVA payée à ses fournisseurs. Le solde de la TVA à recevoir est la somme de toutes les demandes introduites auprès de l'administration fiscale portugaise au cours du dernier trimestre de 2012; aucune demande n'est hors délai pour la récupération de cette taxe.

(en EUR)

TVA à recevoir des États membres	2012	2011	Variation en %
Valeur nominale des demandes de TVA	17 411,27	13 149,29	32,41 %
Provision pour demandes introduites hors délai	0,00	0,00	0,00 %
<b>Valeur nette de la TVA à recevoir</b>	<b>17 411,27</b>	<b>13 149,29</b>	<b>32,41 %</b>

### Note 5: Créances et produits à recevoir d'institutions & d'organes de l'UE

(en EUR)

Clients	Créances	Produits à recevoir	Total
Agence européenne pour l'environnement (AEE)	40 765,00	28 296,00	69 061,00
Fondation européenne pour la formation (ETF)	25 551,25	4 074,00	29 625,25
Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT)	40 699,00	0,00	40 699,00
Agence européenne des médicaments (EMA)	0,00	179 401,13	179 401,13
Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)	122 506,75	16 027,25	138 534,00
Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (Marques, dessins et modèles) (OHMI)	2 318 715,68	621 052,37	2 939 768,05
Office communautaire des variétés végétales (OCVV)	13 320,50	796,00	14 116,50
Office européen de police (Europol)	4 074,00	2 782,00	6 856,00
Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound)	0,00	124 883,00	124 883,00
Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop)	5 318,00	0,00	5 318,00
Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)	49 754,25	101 524,00	151 278,25
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)	29 511,50	46 722,75	76 234,25
Agence européenne pour la sécurité maritime (EMSA)	1 649,00	5 529,00	7 178,00
Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA)	172 711,50	154 085,75	326 797,25

Agence ferroviaire européenne (AFE)	93 046,75	216 206,25	309 253,00
Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA)	0,00	727,50	727,50
Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)	7 121,00	727,50	7 848,50
Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures (Frontex)	363,75	0,00	363,75
Collège européen de police (CEPOL)	0,00	428,00	428,00
Agence européenne de défense (AED)*	3 395,16	3 274,02	6 669,18
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	16 432,50	529 165,00	545 597,50
Agence européenne de contrôle des pêches (EFCA)	16 050,00	40 484,50	56 534,50
Entreprise commune Fusion à des fins énergétiques (F4E)	30 555,00	3 863,50	34 418,50
Agence exécutive du réseau transeuropéen de transport (TEN-T EA)	0,00	9 894,00	9 894,00
Agence exécutive du Conseil européen de la recherche (ERCEA)	1 164,00	910,25	2 074,25
Agence exécutive pour la recherche (REA)	0,00	363,75	363,75
Entreprise commune Clean Sky	17 823,75	0,00	17 823,75
Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» (EACEA)	0,00	40 124,00	40 124,00
Agence exécutive pour la compétitivité et l'innovation (EACI)	0,00	970,00	970,00
Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	0,00	39 419,50	39 419,50
Entreprise commune SESAR	2 667,50	0,00	2 667,50
Contrôleur européen de la protection des données (CEPD)	19 381,50	41 176,50	60 558,00
Entreprise commune pour l'initiative en matière de médicaments innovants (EC IMI)	12 731,25	0,00	12 731,25
Entreprise commune Piles à combustible et Hydrogène (EC PCH)	10 670,00	0,00	10 670,00
Entreprise commune ENIAC (EC ENIAC)	0,00	9 700,00	9 700,00
Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)	381 744,00	16 368,75	398 112,75
Agence de coopération des régulateurs de l'énergie (ACER)	0,00	2 700,00	2 700,00
Autorité européenne des marchés financiers (ESMA)	15 786,75	12 610,00	28 396,75
Autorité bancaire européenne (ABE)	900,00	169 071,00	169 971,00
Organe des régulateurs européens des communications électroniques (ORECE)	36 120,00	6 120,00	42 240,00
Commission européenne – DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances (DG EMPL)	732 560,50	52 886,00	785 446,50
Parlement européen (PE)	241,30	0,00	241,30
Cour des comptes européenne (ECA)	194,00	1 047,60	1 241,60
Comité des régions de l'Union européenne (CdR)	1 266,55	0,00	1 266,55
Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)	0,00	28 008,75	28 008,75
Conseil de l'Union européenne (Conseil)	0,00	10 402,51	10 402,51
Banque centrale européenne (BCE)*	2 046,53	0,00	2 046,53
Médiateur européen (Ombudsman)	14 404,50	16 867,70	31 272,20
<b>TOTAL</b>	<b>4 241 242,72</b>	<b>2 538 689,83</b>	<b>6 779 932,55</b>

\*Entités non consolidées.

Les produits à recevoir représentent les factures établies en janvier 2013 pour les traductions livrées aux clients en décembre 2012. Dans les comptes annuels de l'exercice 2011, ces traductions figuraient à la rubrique *Créances sur institutions & organes de l'UE*.

#### Note 6: Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance sont des dépenses payées par le Centre dans l'exercice courant, mais qui se rapportent à des périodes comptables futures. Parmi ces charges figurent notamment l'entretien annuel, qui couvre non seulement l'exercice en cours, mais aussi l'exercice suivant. La part des dépenses se rapportant à des périodes comptables futures est inscrite dans les charges payées d'avance dans le bilan.



## Note 7: Intérêts courus

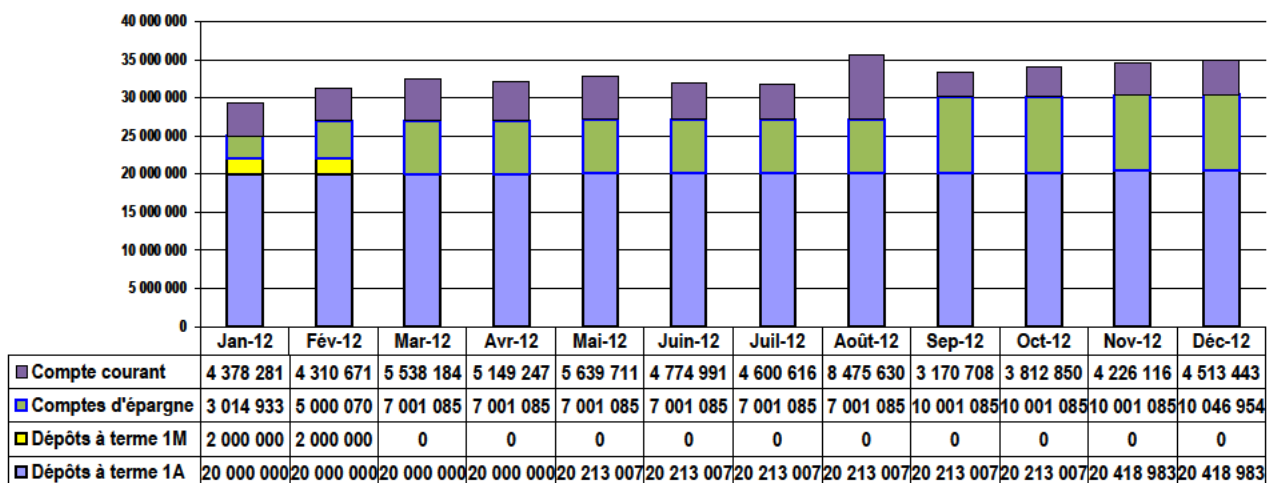
Les intérêts courus sont les intérêts produits par les dépôts à terme en cours avec échéance en 2013. Les intérêts des dépôts à terme n'étant perçus qu'à la fin du contrat à terme, les intérêts courus représentent la partie des intérêts correspondant à l'exercice comptable 2012.

## Note 8: Trésorerie et équivalents de trésorerie

Graphique (en milliers d'EUR)

La trésorerie est gérée par le comptable du Centre. Les investissements sont réalisés sur la base de la politique de gestion de la trésorerie du Centre, d'une évaluation des taux du marché interbancaire et des prévisions de trésorerie.

Un dépôt à terme d'un an apparaît dans les créances à court terme.



## Détail du solde de trésorerie

Année	en EUR		Variation en %
	2012	2011	
Liquidités en banque – compte courant	4 513 443,32	5 951 475,32	-24,16 %
Liquidités en banque – compte d'épargne	10 046 953,96	14 933,70	67177,06 %
Dépôts à terme 1M	0,00	5 382 114,64	-100,00 %
Liquidités en caisse	0,00	522,32	-100,00 %
<b>Total liquidités et équivalents liquidités</b>	<b>14 560 397,28</b>	<b>11 349 045,98</b>	<b>28,30 %</b>
<b>Dépôts à terme expirant dans un délai d'un an</b>	<b>20 418 983,33</b>	<b>20 000 000,00</b>	<b>2,09 %</b>
<b>Total liquidités, y compris les dépôts à terme</b>	<b>34 979 380,61</b>	<b>31 349 045,98</b>	<b>11,58 %</b>

## Note 9: Provisions à court terme pour risques et charges

en EUR

Provisions à court terme	Provisions pour l'augmentation salariale
Solde au 31 décembre 2011	190 000,00
Création de la provision – charges	566 000,00
Utilisation de la provision	0,00
Solde au 31 décembre 2012	756 000,00

La Commission a adopté une proposition de règlement du Conseil ajustant les rémunérations et pensions pour 2011 et 2012 des fonctionnaires et autres agents de l'UE de 1,7% pour Bruxelles et Luxembourg. Cet ajustement est calculé selon la méthode inscrite dans le statut. Le Conseil a formellement pris la décision de ne pas adopter la proposition de la Commission d'ajuster les rémunérations et pensions du personnel de l'UE. La Commission a décidé de saisir la Cour de justice pour manquement du Conseil à adopter la proposition de la Commission.

Selon les estimations de la Commission, les chances d'annulation de la décision du Conseil sont au moins aussi élevées que lors du refus de l'augmentation salariale pour 2009. C'est pourquoi, en accord avec les règles comptables de l'UE, le Centre va inscrire dans sa comptabilité 2012 une provision à court terme pour ces ajustements salariaux en souffrance correspondant à la période juillet 2011-décembre 2012, dans la mesure où la Commission s'attend à ce que les paiements s'effectuent probablement courant 2013.

S'agissant du calcul de la provision, le montant prévu va s'appuyer sur les salaires bruts et sur les cotisations patronales pertinentes.

## Note 10: Charges à payer

en EUR

Charges à payer	2012	2011	Variation en %
Charges à payer sur la base de l'analyse des opérations de report	1 229 474,42	2 019 380,33	-39,12 %
Congés non pris par le personnel	279 383,34	249 495,49	11,98 %
<b>Total</b>	<b>1 508 857,76</b>	<b>2 268 875,82</b>	<b>-33,50 %</b>

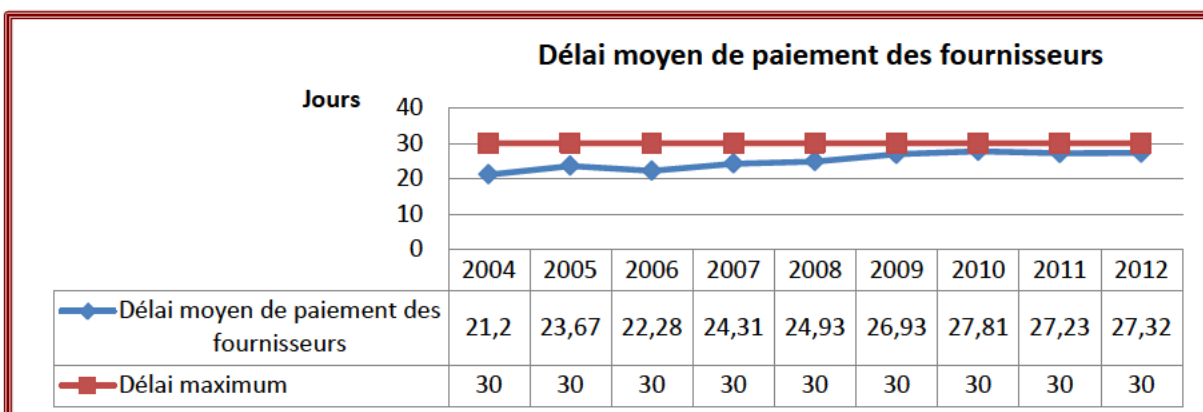
Les charges à payer ne sont pas comparables aux chiffres de l'exercice précédent. Ces derniers comprennent non seulement les charges à payer pour les produits livrés sans factures de fournisseurs, telles qu'elles sont enregistrées cette année, mais également les factures de fournisseurs reçues par le Centre avant la fin de l'exercice, pour lesquelles le processus de paiement n'avait pas débuté à la fin de l'exercice. Ces factures sont enregistrées en tant passifs à la rubrique *Fournisseurs* dans les comptes de l'exercice 2012.

### *Congés non pris par le personnel*

en EUR

Congés non pris par le personnel	2012	2011	Variation en %
Nombre de jours non pris	1203,8	983	22,46 %
Valorisation financière des congés non pris	279 383,34	249 495,49	11,98 %

Le délai moyen de paiement des fournisseurs pour l'année 2012 s'élève à 27,32 jours, pour un total de 10 000 paiements. Le Centre vise à respecter un délai de paiement des fournisseurs de 30 jours maximum. La migration vers le nouveau système comptable ABAC a allongé les délais de paiement pendant une courte période, mais nos fournisseurs en ont été informés. Le délai moyen de paiement pour l'ensemble de l'exercice reste comparable à celui des précédents exercices.



### Note 11: Réserves - fonds permanent de préfinancement

L'article 59 bis, paragraphe 3, du règlement financier du Centre prévoit un fonds permanent de préfinancement garantissant le financement nécessaire au bon fonctionnement du Centre jusqu'au moment de la perception des montants facturés aux clients. Conformément à l'article 58, paragraphe 2, du règlement établissant les modalités d'exécution du règlement financier du Centre, le montant de ce fonds ne peut être inférieur à quatre douzièmes des crédits de l'exercice, à l'exclusion des «Provisions» inscrites au titre 10.

Le budget 2012 n'atteignant pas les valeurs maximales de l'exercice 2011, le solde du fonds de préfinancement demeure inchangé pour la deuxième année consécutive.

	en EUR
<b>Fonds permanent de préfinancement</b>	
Dotation initiale	5 006 840,00
Dotation 2003	3 322 850,33
Dotation 2004	1 431 500,00
Dotation 2007	999 143,00
Dotation 2008	2 406 368,00
Dotation 2009	1 196 465,00
Dotation 2010	2 166 300,00
Dotation 2011	0,00
Dotation 2012	0,00
<b>Total</b>	<b>16 529 466,33</b>

## Note 12: Traductions

en EUR

Clients	2012	2011
Agence européenne pour l'environnement (AEE)	380 841,25	325 358,25
Fondation européenne pour la formation (ETF)	300 920,00	321 864,00
Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT)	693 904,75	680 802,75
Agence européenne des médicaments (EMA)	2 908 031,78	2 781 756,46
Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)	959 043,25	562 001,50
Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (OHMI)	20 981 461,52	19 514 385,00
Office communautaire des variétés végétales (OCVV)	61 551,50	49 530,25
Office européen de police (Europol)	464 872,50	708 144,25
Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound)	773 225,50	912 137,33
Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop)	79 157,25	84 814,00
Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)	735 334,45	1 489 468,50
Banque européenne d'investissement (BEI)*	582,00	16 740,00
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)	454 442,70	372 112,25
Unité de coopération judiciaire de l'Union européenne (Eurojust)	0,00	1 953,00
Agence européenne pour la sécurité maritime (EMSA)	132 860,75	112 392,25
Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA)	2 324 608,00	1 108 823,00
Agence ferroviaire européenne (AFE)	839 229,75	696 595,50
Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA)	51 852,35	95 614,00
Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)	169 998,00	599 591,00
Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures (Frontex)	404 540,70	392 638,25
Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» (EACEA)	560 375,50	724 282,75
Agence exécutive pour la compétitivité et l'innovation (EACI)	16 136,50	13 996,25
Collège européen de police (CEPOL)	210 152,00	80 596,50
Agence exécutive pour la santé et les consommateurs (EAHC)	56 685,50	97 789,50
Agence du GNSS européen (GSA)	7 556,25	4 882,50
Agence européenne de défense (AED)*	15 678,67	5 703,75
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	4 583 592,75	3 387 262,50
Agence européenne de contrôle des pêches (EFCA)	168 216,00	157 509,25
Entreprise commune Fusion à des fins énergétiques (F4E)	38 148,75	15 637,50
Centre satellitaire de l'Union européenne (CSUE)*	0,00	1 162,50
Agence exécutive du réseau transeuropéen de transport (TEN-T EA)	27 742,00	19 068,50
Institut européen d'innovation et de technologie (EIT)	7 469,00	82 584,00
Agence exécutive du Conseil européen de la recherche (ERCEA)	7 650,25	37 881,00
Agence exécutive pour la recherche (REA)	4 049,75	19 874,75
Entreprise commune Clean Sky	17 823,75	3 906,00
Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	324 957,00	148 611,00
Entreprise commune SESAR	9 069,50	19 832,25
Contrôleur européen de la protection des données (CEPD)	897 104,25	1 027 746,50
Entreprise commune Artemis (EC Artemis)	4 074,00	7 998,00
Entreprise commune pour l'initiative en matière de médicaments innovants (EC IMI)	17 560,50	27 999,75
Entreprise commune Piles à combustible et Hydrogène (FCH JU)	10 670,00	6 869,50
Entreprise commune ENIAC (EC ENIAC)	9 700,00	4 882,50
Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)	592 336,00	135 198,75
Agence de coopération des régulateurs de l'énergie (ACER)	19 055,50	0,00
Autorité européenne des marchés financiers (ESMA)	278 536,00	48 257,25
Autorité bancaire européenne (ABE)	362 715,35	23 289,75
Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (EIOPA)	69 294,00	3 022,50
Organe des régulateurs européens des communications électroniques (ORECE)	50 766,75	11 010,00
Commission européenne – DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances (DG EMPL)	2 057 503,58	2 394 527,75
Conseil de l'Union européenne (Conseil)	19 146,13	25 396,46
Cour des comptes européenne (ECA)	25 179,35	27 951,75
Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)	540 907,25	23 436,00
Banque centrale européenne (BCE)*	16 739,73	1 785,56
Médiateur européen (Ombudsman)	502 205,20	444 908,50
<b>TOTAL</b>	<b>44 245 254,76</b>	<b>39 861 582,56</b>

\*Entités non consolidées.

## Note 13: Coopération interinstitutionnelle – base de données IATE

en EUR

Clients	2012	2011
Banque européenne d'investissement (BEI)*	3 779,14	3 476,73
Commission européenne – DGs	302 331,14	278 138,42
Parlement européen (PE)	151 165,57	139 069,30
Conseil de l'Union européenne (Conseil)	113 374,18	104 301,90
Cour des comptes européenne (ECA)	18 895,70	17 383,65
Comité des régions de l'Union européenne (CdR)	24 186,49	22 251,07
Comité économique et social européen (CESE)	36 279,73	33 376,61
Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)	68 024,51	62 581,15
Banque centrale européenne (BCE)*	7 558,28	6 953,46
<b>TOTAL</b>	<b>725 594,74</b>	<b>667 532,29</b>

\*Entités non consolidées.

La base de données IATE est un outil destiné aux travaux terminologiques des services de traduction de l'UE. Ce projet a pour objectif de fournir une infrastructure sur l'internet qui rassemble toutes les ressources terminologiques de l'UE. Le Centre joue un rôle prépondérant dans sa gestion et son support technique. Les frais d'administration et de développement de la base de données IATE sont facturés aux institutions impliquées dans ce projet.

## Note 14: Travaux de terminologie

en EUR

Clients	2012	2011
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	361 405,00	87 980,50
Banque centrale européenne (BCE)*	0,00	6 264,00
<b>TOTAL</b>	<b>361 405,00</b>	<b>94 244,50</b>

\*Entités non consolidées.

Les recettes des services terminologiques proviennent de la facturation de ces services aux clients sur la base d'un prix unitaire convenu (jours/homme).

## Note 15: Listes de termes

en EUR

Clients	2012	2011
Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)	12 350,00	0,00
Agence européenne des médicaments (EMA)	2 460,00	430,00
Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (Marques, dessins et modèles) (OHMI)	320 105,00	167 880,00
Médiateur européen (Ombudsman)	0,00	450,00
Entreprise commune Fusion à des fins énergétiques (F4E)	0,00	70,00
Commission européenne – DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances (DG EMPL)	16 320,00	750,00
Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)	0,00	2 760,00
<b>TOTAL</b>	<b>351 235,00</b>	<b>172 340,00</b>

Les recettes des services de listes de termes proviennent de la facturation de ces services aux clients sur la base d'un prix unitaire convenu (prix par terme).

Le Centre a dû modifier la présentation des charges d'exploitation et des dépenses financières du fait de la migration vers le nouveau système comptable ABAC fourni par la Commission européenne. Cette modification fait suite à la mise en œuvre du plan comptable de la Commission européenne, qui diffère du plan utilisé dans le précédent système comptable. Pour obtenir des chiffres comparables pour 2011 et 2012, le Centre a modifié la présentation des charges d'exploitation et des dépenses financières pour l'exercice 2011. Étant donné que cette nouvelle présentation ne reflète pas le

changement de méthode comptable, le résultat économique global de l'exercice 2011 demeure inchangé par rapport aux comptes annuels définitifs 2011.

#### Note 16: Dépenses de personnel

en EUR

Type de dépense	2012	2011
Frais de personnel (à l'exclusion des END et d'autres experts)	14 077 212,16	14 425 078,11
Pensions et chômage temporaire	3 995 189,16	4 176 971,42
Besoins liés au personnel et activités sociales	450 150,93	339 263,14
Indemnités (à l'exclusion des END et d'autres experts)	3 881 520,41	3 952 545,23
Dépenses de personnel avec d'autres entités consolidées	3 762,41	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>22 407 835,07</b>	<b>22 893 857,90</b>

#### Note 17: Dépenses administratives

Type de dépense	2012	2011
Location de terrains et d'immeubles	1 348 619,17	1 190 036,73
Frais liés aux contrats de location simple	34 646,46	25 374,62
Entretien et sécurité – immeubles	282 282,95	276 545,73
Assurances liées aux immeubles	8 708,65	9 001,89
Fournitures de bureau et entretien	704 992,12	1 129 002,03
Communications et publications	209 727,42	251 228,95
Publicité et frais juridiques	0,00	1 500,00
Assurances – autres	7 838,15	8 027,06
Frais de transport et frais de transport	6 364,00	6 979,51
Frais de recrutement	29 574,23	78 513,42
Frais de formation	138 534,91	175 894,50
Missions	97 421,86	114 401,45
Experts et frais connexes	18 555,97	27 743,86
Frais opérationnels informatiques externes	1 340 755,88	651 106,97
Autres services externes non liés à l'informatique	757 039,25	1 272 374,56
Dépenses avec d'autres entités consolidées	130 100,00	140 608,52
Amortissements d'immobilisations	726 295,47	766 964,43
Autres	1 837,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>5 843 293,49</b>	<b>6 125 304,23</b>

#### Note 18: Dépenses opérationnelles

Les frais des traductions réalisées par des traducteurs externes sont enregistrés dans les dépenses opérationnelles. Les dépenses opérationnelles comprennent les frais opérationnels directs liés à la principale activité du Centre: la traduction. Les traductions sont réalisées sur la base de contrats-cadres en vigueur ou de procédures négociées avec les fournisseurs. Les prix des traductions, fixés dans le cadre des procédures d'appel d'offres, dépendent de la combinaison linguistique, de même que du domaine de traduction et du type de travail (traduction, modification, révision, marque, dessin ou modèle, liste de termes, terminologie).

Les dépenses opérationnelles ont augmenté de 5,59 %, ce qui correspond à l'augmentation de 10,14 % du nombre de pages externalisées aux traducteurs indépendants (augmentation de 436 445 pages en 2011 à 480 695 pages en 2012).

## A.6 Autres informations

### Nombre d'employés

Le tableau suivant présente le nombre d'employés du Centre pour les exercices clôturés le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011, tel qu'il ressort du tableau des effectifs:

	2012	2011
Administrateurs	132	132
Assistants	67	73
<i>Total</i>	<b>199</b>	<b>205</b>

Par ailleurs, outre le personnel inscrit au tableau des effectifs, le Centre emploie du personnel contractuel et intérimaire. La répartition détaillée de l'effectif total du Centre au 31 décembre 2012 est présentée dans le tableau suivant:

	Effectifs				Total
	Fonctionnaires	Agents temporaires	Agents contractuels	Intérimaires	
Administrateurs	42	90	11	0	143
Assistants	17	50	6	6	79
<i>Total</i>	<b>59</b>	<b>140</b>	<b>17</b>	<b>6</b>	<b>222</b>

### Opérations avec des parties liées

Situation au 31 décembre 2012 concernant le personnel dirigeant du Centre:

Grade	Effectifs
AD 14	2
AD 12	4
AD 11	1
<i>Total</i>	<b>7</b>

La rémunération du personnel dirigeant est conforme au statut des fonctionnaires des Communautés européennes. Aucune autre opération, telle que des prêts ou primes, n'a été effectuée par le Centre vis-à-vis de ces employés.

Le directeur du Centre peut utiliser un véhicule de fonction à des fins professionnelles et privées.

### Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration ne perçoivent aucun émolument pour leurs obligations, à l'exception du remboursement des frais de déplacement des seuls représentants des États membres.

### Actifs éventuels, passifs éventuels et autres informations importantes

#### a) Actifs éventuels

##### Contribution au régime des pensions

La Commission a adopté une proposition de règlement du Conseil adaptant le taux de la contribution au régime des pensions des fonctionnaires de l'Union européenne pour 2011 et 2012 de 11,6 % à 11,0 % en 2011, et de 11,0 % à 10,6 % en 2012. Cet ajustement est calculé selon la méthode inscrite dans le statut. La part patronale de la contribution au régime des pensions payée par le Centre à partir de son budget représente le double de la contribution susmentionnée versée par les fonctionnaires de

l'UE. Le Conseil a formellement pris la décision de ne pas adopter la proposition de la Commission d'adapter la contribution au régime des pensions du personnel de l'UE. La Commission a décidé de saisir la Cour de justice pour manquement du Conseil à adopter la proposition de la Commission.

Selon les estimations de la Commission, les chances d'annulation de la décision du Conseil sont au moins aussi élevées que lors du refus de l'augmentation salariale pour 2009. C'est pourquoi, en accord avec les règles comptables de l'UE, le Centre inscrit dans ses comptes de l'exercice 2012 un actif éventuel d'un montant de 319 000 EUR correspondant à la part patronale de la contribution au régime des pensions qui sera remboursée au Centre lorsque la décision du Conseil aura été annulée.

S'agissant du calcul de l'actif éventuel, le montant enregistré à ce titre est lié à la période juillet 2011-décembre 2012 et inclut la différence entre la contribution patronale injectée dans le régime des pensions communautaire entre juillet 2011 et décembre 2012 et la contribution patronale calculée en fonction du nouveau taux proposé par la Commission.

### Garanties de bonne exécution

Le Centre détient actuellement quatre «garanties de bonne exécution». Le tableau ci-dessous en présente les caractéristiques principales (montant, numéro de contrat, date d'expiration, etc.):

Entreprise	N° de contrat	N° de garantie	Montant de la garantie (EUR)	Type de renouvellement	Date de début	Date d'expiration
ONET Luxembourg	CDT/ONET_LUXEMBOURG/111052/2010	39-261764-49-1	9 498,00	Illimitée	01/12/2010	30 jours après expiration du contrat
e-Business & Resilience Centre (eBRC)	Contrat de sous-location	2009/000221	8 550,00	-	08/01/2009	Six mois après réception des travaux
e-Business & Resilience Centre (eBRC)	Contrat de sous-location	2009/000191	21 600,00	-	08/01/2009	Six mois après acceptation des lieux loués
EPT Luxembourg	CDT/WANS/2008	2008/007291	20 000,00	-	04/08/2008	3 mois après expiration du contrat

### b) Engagements relatifs à des crédits non encore consommés

Le RAL («reste à liquider») budgétaire est un montant qui représente les engagements reportés pour lesquels les paiements n'ont pas encore été effectués. C'est la conséquence normale des reports de crédits. Au 31 décembre 2012, le RAL budgétaire s'élevait au total à 4 127 924,23 EUR. Le montant mentionné est ce RAL budgétaire diminué des montants afférents qui ont été imputés en dépenses dans le compte de résultat économique 2012 (2 373 589,31 EUR), ce qui donne un total de 1 754 334,92 EUR.



### c) Locations simples

en EUR

Description	Date de début	Date de fin	Valeur totale de la location	Paiements effectués lors de l'exercice	Paiements dus	
					Jusqu'à un an	Un à cinq ans
Sharan	01.03.11	28.02.15	31 530,72	7 882,68	7 882,68	9 196,46
Audi A6	25.08.11	24.08.15	54 226,08	13 556,52	13 556,52	22 594,20
Partner	07.01.10	06.01.14	15 970,08	3 992,52	3 992,52	0,00
<b>Total</b>			<b>101 726,88</b>	<b>25 431,72</b>	<b>25 431,72</b>	<b>31 790,66</b>

### d) Engagements contractuels pour lesquels des engagements budgétaires n'ont pas encore été réalisés

Le Centre a contracté des engagements juridiques à long terme par rapport à des montants qui n'étaient pas encore couverts par des crédits d'engagement prévus dans le budget. Ces montants correspondent à des montants engagés pour être payés pendant la durée des contrats non couverts par des engagements budgétaires à la fin de l'exercice 2012.

Ils comprennent l'obligation contractuelle non acquittée de 210 582 EUR, qui couvre la location du bâtiment eBRC utilisé dans le cadre du plan de rétablissement après sinistre.

### e) Autres engagements hors bilan

Au 31 décembre 2012, le Centre n'était impliqué dans aucun litige juridique.

### f) Événements post-bilan

Aucun événement significatif susceptible d'avoir un impact matériel sur les états financiers ne s'est produit après la date de bilan.

# RAPPORTS SUR L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DU CENTRE DE TRADUCTION

B.1	Principes budgétaires (basés sur le règlement financier).....	27
B.2	Type de crédits.....	27
B.3	Exécution des dépenses budgétaires 2012 et utilisation des crédits C1.....	28
B.4	Exécution des dépenses budgétaires 2012 et utilisation des crédits C8.....	29
B.5	Résultat de l'exécution budgétaire.....	30
B.6	Réconciliation du résultat budgétaire et économique.....	32
B.7	Recettes budgétaires 2012.....	33
B.8	Liste des virements 2012.....	35

## B.1. Principes budgétaires (résumé basé sur le règlement financier du Centre)

- a) Principe d'unité et de vérité budgétaire
- b) Principe d'annualité
- c) Principe d'équilibre
- d) Principe d'unité de compte
- e) Principe d'universalité
- f) Principe de spécialité
- g) Principe de bonne gestion financière

## B.2. Type de crédits

Le Centre utilise des crédits non différenciés pour son budget.

Le Centre recourt au report automatique des crédits.

Le Centre ne rend pas compte des recettes affectées.

### B.3. Exécution des dépenses budgétaires 2012 et utilisation des crédits C1

en EUR

Chapitre	Libellé	Crédit budgétaire (1)	Engagements exécutés (2)	% engagés (2/1)	Crédits annulés (1-2)	Paiements exécutés (3)	% payés (3/2)	RAL - crédits reportés (2-3)
11	Personnel en activité	24 304 500,00	22 411 687,00	92,21 %	1 892 813,00	22 291 125,17	99,46 %	120 561,83
13	Missions et déplacements	105 000,00	105 000,00	100,00 %	0,00	67 348,91	64,14 %	37 651,09
14	Infrastructure à caractère socio-médical	439 400,00	435 467,64	99,11 %	3 932,36	171 602,61	39,41 %	263 865,03
16	Service social	144 900,00	142 900,00	98,62 %	2 000,00	108 695,61	76,06 %	34 204,39
17	Réception et représentation	3 000,00	2 500,00	83,33 %	500,00	2 050,43	82,02 %	449,57
<b>TITRE 1</b>	<b>PERSONNEL</b>	<b>24 996 800,00</b>	<b>23 097 554,64</b>	<b>92,40 %</b>	<b>1 899 245,36</b>	<b>22 640 822,73</b>	<b>98,02 %</b>	<b>456 731,91</b>
20	Location d'immeubles et frais accessoires	2 049 300,00	1 815 246,00	88,58 %	234 054,00	1 391 542,96	76,66 %	423 703,04
21	Informatique	2 642 700,00	2 217 235,07	83,90 %	425 464,93	1 416 121,55	63,87 %	801 113,52
22	Biens meubles et frais accessoires	93 600,00	61 216,69	65,40 %	32 383,31	46 946,51	76,69 %	14 270,18
23	Dépenses de fonctionnement	219 400,00	184 344,67	84,02 %	35 055,33	152 203,65	82,56 %	32 141,02
24	Affranchissement et télécommunications	342 900,00	199 637,25	58,22 %	143 262,75	139 186,88	69,72 %	60 450,37
25	Frais de réunions et de convocations	10 000,00	5 624,64	56,25 %	4 375,36	5 424,14	96,44 %	200,50
26	Frais liés aux réunions du conseil d'administration	108 000,00	94 495,24	87,50 %	13 504,76	88 679,30	93,85 %	5 815,94
27	Information: acquisition, archivage, production et diffusion	25 000,00	0,00	0,00 %	25 000,00	0,00	n.a.	0,00
<b>TITRE 2</b>	<b>IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>5 490 900,00</b>	<b>4 577 799,56</b>	<b>83,37 %</b>	<b>913 100,44</b>	<b>3 240 104,99</b>	<b>70,78 %</b>	<b>1 337 694,57</b>
30	Prestations de traduction externe	13 999 999,83	13 932 944,15	99,52 %	67 055,68	11 703 718,40	84,00 %	2 229 225,75
31	Activité de coopération interinstitutionnelle	707 475,17	625 989,02	88,48 %	81 486,15	521 717,02	83,34 %	104 272,00
<b>TITRE 3</b>	<b>DÉPENSES OPÉRATIONNELLES</b>	<b>14 707 475,00</b>	<b>14 558 933,17</b>	<b>98,99 %</b>	<b>148 541,83</b>	<b>12 225 435,42</b>	<b>83,97 %</b>	<b>2 333 497,75</b>
<b>TITRE 10</b>	<b>PROVISIONS</b>	<b>3 097 574,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00 %</b>	<b>3 097 574,00</b>	<b>0,00</b>	<b>n.a.</b>	<b>0,00</b>
<b>BUDGET TOTAL</b>		<b>48 292 749,00</b>	<b>42 234 287,37</b>	<b>87,45 %</b>	<b>6 058 461,63</b>	<b>38 106 363,14</b>	<b>90,23 %</b>	<b>4 127 924,23</b>

## B.4. Exécution des dépenses budgétaires 2012 et utilisation des crédits C8

en EUR

Chapitre	Libellé	Crédit budgétaire (1)	Engagements exécutés (2)	% engagés (2/1)	Paiements exécutés (3)	% payés (3/2)	Crédits de paiement annulés (1-3)
11	Personnel en activité	128 122,84	127 170,84	99,26 %	84 931,25	66,79 %	43 191,59
13	Missions et déplacements	19 204,25	19 204,25	100,00 %	11 626,11	60,54 %	7 578,14
14	Infrastructure à caractère socio-médical	159 104,69	159 104,69	100,00 %	93 561,34	58,80 %	65 543,35
16	Service social	22 630,28	22 630,28	100,00 %	14 416,15	63,70 %	8 214,13
17	Réception et représentation	122,30	122,30	100,00 %	122,30	100,00 %	0,00
<b>TITRE 1</b>	<b>PERSONNEL</b>	<b>329 184,36</b>	<b>328 232,36</b>	<b>99,71 %</b>	<b>204 657,15</b>	<b>62,35 %</b>	<b>124 527,21</b>
20	Location d'immeubles et frais accessoires	125 001,08	123 972,62	99,18 %	102 921,20	83,02 %	22 079,88
21	Informatique	522 966,38	522 966,38	100,00 %	522 966,38	100,00 %	0,00
22	Biens meubles et frais accessoires	18 339,66	14 113,76	76,96 %	5 159,99	36,56 %	13 179,67
23	Dépenses de fonctionnement	33 597,88	33 357,14	99,28 %	29 722,27	89,10 %	3 875,61
24	Affranchissement et télécommunications	65 229,42	65 229,42	100,00 %	50 959,08	78,12 %	14 270,34
25	Frais de réunions et de convocations	100,00	100,00	100,00 %	100,00	100,00 %	0,00
26	Frais liés aux réunions du conseil d'administration	22 364,68	22 364,68	100,00 %	13 369,62	59,78 %	8 995,06
<b>TITRE 2</b>	<b>IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>787 599,10</b>	<b>782 104,00</b>	<b>99,30 %</b>	<b>725 198,54</b>	<b>92,72 %</b>	<b>62 400,56</b>
30	Prestations de traduction externe	2 323 858,11	2 323 835,13	100,00 %	2 312 424,78	99,51 %	11 433,33
31	Activité de coopération interinstitutionnelle	108 405,90	108 405,90	100,00 %	106 951,70	98,66 %	1 454,20
<b>TITRE 3</b>	<b>DÉPENSES OPÉRATIONNELLES</b>	<b>2 432 264,01</b>	<b>2 432 241,03</b>	<b>100,00 %</b>	<b>2 419 376,48</b>	<b>99,47 %</b>	<b>12 887,53</b>
<b>BUDGET TOTAL</b>		<b>3 549 047,47</b>	<b>3 542 577,39</b>	<b>99,82 %</b>	<b>3 349 232,17</b>	<b>94,54 %</b>	<b>199 815,30</b>

## B.5. Résultat de l'exécution budgétaire

	en EUR		
	2012	2011	Variation en %
<b>Recettes budgétaires</b>	<b>45 195 297,59</b>	<b>43 346 158,77</b>	<b>4,27 %</b>
Traduction	43 485 236,16	40 368 793,81	7,72 %
Travaux de terminologie	189 737,50	194 802,00	-2,60 %
Listes de termes	317 790,00	1 358 751,95	-76,61 %
Coopération interinstitutionnelle – base de données IATE	726 612,21	982 249,95	-26,03 %
<b>Revenus opérationnels</b>	<b>44 719 375,87</b>	<b>42 904 597,71</b>	<b>4,23 %</b>
Produits financiers	472 841,10	421 366,91	12,22 %
Divers	3 080,62	20 194,15	-84,74 %
<b>Dépenses budgétaires</b>	<b>42 234 287,37</b>	<b>42 290 459,85</b>	<b>-0,13 %</b>
<i>Titre 1- Personnel</i>			
Paielements	22 640 822,73	23 410 971,11	-3,29 %
Crédits reportés	456 731,91	329 184,36	38,75 %
<i>Titre 2- Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement</i>			
Paielements	3 240 104,99	3 364 797,37	-3,71 %
Crédits reportés	1 337 694,57	787 599,10	69,84 %
<i>Titre 3 – Dépenses opérationnelles</i>			
Paielements	12 225 435,42	11 965 643,90	2,17 %
Crédits reportés	2 333 497,75	2 432 264,01	-4,06 %
<b>Autres</b>	<b>199 825,83</b>	<b>145 640,21</b>	<b>37,21 %</b>
Crédits reportés, puis annulés	199 815,30	145 308,34	37,51 %
Différences de change	10,53	331,87	-96,83 %
<b>Résultat budgétaire de l'exercice</b>	<b>3 160 836,05</b>	<b>1 201 339,13</b>	<b>163,11 %</b>
Résultat de l'exercice précédent	2 973 348,94	9 231 709,81	-67,79 %
<i>Dotation aux réserves (1)</i>	<i>- 2 266 374,00</i>	<i>- 7 459 700,00</i>	<i>-69,62 %</i>
Réserve pour la stabilité des prix	- 1 847 574,00	- 4 906 000,00	-62,34 %
Utilisation de la réserve pour la stabilité des prix	0,00	1 772 000,00	-100,00 %
Réserve pour les frais de déménagement	- 1 250 000,00	0,00	n.a.
Réserve pour investissements exceptionnels (e-CDT)	0,00	- 4 325 700,00	-100,00 %
Utilisation de la réserve pour investissements exceptionnels (salle des serveurs sécurisée)	774 800,00	0,00	n.a.
Utilisation de la réserve pour investissements exceptionnels (e-CDT)	56 400,00	0,00	n.a.
<b>Résultat budgétaire à reporter</b>	<b>3 867 810,99</b>	<b>2 973 348,94</b>	<b>30,08 %</b>

- (1) La dotation aux réserves en 2012 comprend la réserve budgétaire pour la stabilité des prix (1 847 574 EUR) et la réserve budgétaire pour les frais liés au déménagement vers le nouveau bâtiment (1 250 000 EUR). En 2012, le Centre a utilisé la totalité de la réserve destinée à la salle des serveurs sécurisée (774 800 EUR) et une partie de la réserve exceptionnelle pour le programme e-CDT (56 400 EUR). Pour de plus amples informations sur les variations des réserves, voir le tableau ci-dessous.

Depuis la création du Centre, des montants ont systématiquement été alloués aux réserves en réduisant le «résultat budgétaire à reporter». Compte tenu de tous les montants alloués aux réserves depuis la création du Centre, l'excédent budgétaire ajusté à reporter s'élèverait à 30 898 215,32 EUR au lieu de 3 867 810,99 EUR.

## RÉSERVES CRÉÉES À PARTIR DU BUDGET DEPUIS LA CRÉATION DU CENTRE

Nom de la réserve	Solde 2012	Description de la réserve
Réserve pour la stabilité des prix	4 981 574	Réserve initialement créée en 2011 – cette réserve a été créée, premièrement, pour compenser la fluctuation des prévisions des clients, qui empêche le Centre de parvenir à un équilibre budgétaire, et, deuxièmement, pour maintenir des prix raisonnables et relativement stables pour ses clients.
Provision pour le fonds permanent de préfinancement	16 529 466	L'article 59 bis, paragraphe 3, du règlement financier du Centre prévoit un fonds permanent de préfinancement garantissant le financement nécessaire au bon fonctionnement du Centre; l'article 58, paragraphe 2, du règlement établissant les modalités d'exécution du règlement financier dispose que le montant de ce fonds doit représenter quatre douzièmes de son budget.
Réserve pour investissements exceptionnels	4 269 364	Réserve instituée en 2011 pour le développement du nouveau logiciel destiné à l'activité principale du Centre, à savoir e-CdT, afin d'en accroître l'efficacité.
Réserve pour les frais de déménagement	1 250 000	Réserve créée pour couvrir les frais liés au déménagement du Centre en 2013, à savoir les dépenses d'enlèvement physique, de réaménagement et de TI.

	Réserve pour la stabilité des prix	Fonds permanent de préfinancement	Réserve pour investissements exceptionnels	Réserve pour les frais de déménagement	Total des réserves
<b>Solde au 31 décembre 2009</b>	<b>0</b>	<b>14 363 166</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>14 363 166</b>
Dotations aux réserves	0	2 166 300	774 864	0	0
Utilisation de la réserve	0	0	0	0	0
<b>Solde au 31 décembre 2010</b>	<b>0</b>	<b>16 529 466</b>	<b>774 864</b>	<b>0</b>	<b>17 304 330</b>
Dotations aux réserves	4 906 000	0	4 325 700	0	0
Utilisation de la réserve	-1 772 000	0	0	0	0
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>3 134 000</b>	<b>16 529 466</b>	<b>5 100 564</b>	<b>0</b>	<b>24 764 030</b>
Dotations aux réserves	1 847 574	0	0	1 250 000	0
Utilisation de la réserve	0	0	-831 200	0	0
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>4 981 574</b>	<b>16 529 466</b>	<b>4 269 364</b>	<b>1 250 000</b>	<b>27 030 404</b>

## B.6. Réconciliation du résultat budgétaire et économique

en EUR

	2012	2011
<b>Résultat économique de l'exercice</b>	<b>2 499 380,41</b>	<b>-1 028 066,03</b>
A. Ajustements des postes ne figurant pas dans le résultat budgétaire, mais bien dans le résultat économique		
1. Ajustement des régularisations de la comptabilité d'exercice (passif)	2 675 029,44	2 314 941,79
2. Réforme des régularisations de la comptabilité d'exercice de l'exercice précédent	-2 314 941,79	-2 682 878,89
3. Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	728 132,47	767 396,68
4. Provisions	566 000,00	190 000,00
5. Ordres de recouvrement émis et non encore encaissés	-4 241 242,72	-5 815 577,71
6. Paiements effectués à partir du report de crédits de paiement	3 349 232,17	4 054 034,42
7. Variation des travaux en cours	445 000,00	-493 800,00
8. Intérêts courus	72 489,05	-35 555,05
9. Produits à recevoir	-2 538 689,83	0,00
10. Charges payées d'avance	74 451,48	-76 492,64
11. Paiements pour pensions	54 305,46	0,00
12. Réduction de valeur - annulation	0,00	3 053,99
13. Produits divers sans ordre de recouvrement	40 408,02	0,00
Sous-total	-1 089 826,25	-1 774 877,41
B. Ajustements des postes figurant dans le résultat budgétaire, mais pas dans le résultat économique		
1. Acquisitions d'actifs	-142 029,05	-514 761,95
2. Ordres de recouvrement budgétaire émis auparavant et encaissés au cours de l'exercice	5 815 577,71	7 922 011,07
3. Crédits de paiement reportés au prochain exercice	-4 127 924,23	-3 549 047,47
4. Crédits reportés, puis annulés	199 815,30	145 308,34
5. Autres différences temporaires	5 842,16	772,58
Sous-total	1 751 281,89	4 004 282,57
<b>Résultat budgétaire de l'exercice</b>	<b>3 160 836,05</b>	<b>1 201 339,13</b>



## B.7. Recettes budgétaires 2012

en EUR

SOURCE DES RECETTES PAR AGENCE - CORRESPOND À UNE LIGNE BUDGÉTAIRE	RECETTES ESTIMÉES DE L'EXERCICE (A)	BUDGET SUPPLÉMEN- TAIRE ET RECTIFICATIF (B)	TOTAL (C=A+B)	DROITS CONSTATÉS AU COURS DE L'EXERCICE (D)	DROITS REPORTÉS DE L'EXERCICE 2011 (E)	RECOUVRE- MENTS EFFECTUÉS SUR DROITS REPORTÉS (F)	RECOUVRE- MENTS EFFECTUÉS SUR DROITS 2012 (G)	RECOUVRE- MENTS 2012 (H=F+G)	SOMMES RESTANT À RECOUVRER (I=D+E-H)
Agence européenne pour l'environnement (AEE)	300 000,00	49 200,00	349 200,00	352 545,25	388,00	388,00	311 780,25	312 168,25	40 765,00
Fondation européenne pour la formation (ETF)	250 200,00	21 100,00	271 300,00	296 846,00	26 788,25	26 788,25	271 294,75	298 083,00	25 551,25
Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT)	718 700,00	0,00	718 700,00	693 904,75	58 382,00	58 382,00	653 205,75	711 587,75	40 699,00
Agence européenne des médicaments (EMA)	3 057 000,00	-284 100,00	2 772 900,00	2 731 090,65	224 346,75	224 346,75	2 731 090,65	2 955 437,40	0,00
Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)	737 900,00	82 700,00	820 600,00	943 016,00	32 801,50	32 801,50	820 509,25	853 310,75	122 506,75
Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (Marques, dessins et modèles) (OHMI)	5 258 700,00	0,00	5 258 700,00	3 761 650,38	461 792,75	461 792,75	2 940 699,78	3 402 492,53	820 950,60
OHMI marques	15 770 800,00	1 231 100,00	17 001 900,00	16 918 863,77	3 785 862,24	3 785 862,24	15 421 098,69	19 206 960,93	1 497 765,08
Office communautaire des variétés végétales (OCVV)	120 000,00	0,00	120 000,00	60 755,50	2 008,00	2 008,00	47 435,00	49 443,00	13 320,50
Office européen de police (Europol)	1 016 400,00	-541 400,00	475 000,00	462 090,50	301 314,00	301 314,00	458 016,50	759 330,50	4 074,00
Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound)	600 000,00	-6 700,00	593 300,00	648 342,50	85 177,50	85 177,50	648 342,50	733 520,00	0,00
Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop)	121 300,00	-47 400,00	73 900,00	79 157,25	0,00	0,00	73 839,25	73 839,25	5 318,00
Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)	1 057 300,00	-190 600,00	866 700,00	646 160,45	22 366,50	22 366,50	596 406,20	618 772,70	49 754,25
Banque européenne d'investissement (BEI)	0,00	600,00	600,00	582,00	0,00	0,00	582,00	582,00	0,00
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)	352 400,00	93 600,00	446 000,00	407 719,95	18 352,75	18 352,75	378 208,45	396 561,20	29 511,50
Unité de coopération judiciaire de l'Union européenne (Eurojust)	5 000,00	-2 500,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agence européenne pour la sécurité maritime (EMSA)	200 000,00	0,00	200 000,00	127 331,75	31 388,75	31 388,75	125 682,75	157 071,50	1 649,00
Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA)	1 505 500,00	492 400,00	1 997 900,00	2 170 522,25	94 371,75	94 371,75	1 997 810,75	2 092 182,50	172 711,50
Agence ferroviaire européenne (AFE)	750 000,00	-200 000,00	550 000,00	623 023,50	65 946,50	65 946,50	529 976,75	595 923,25	93 046,75
Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA)	20 000,00	78 800,00	98 800,00	51 021,85	103,00	103,00	50 658,10	50 761,10	363,75
Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)	189 200,00	10 800,00	200 000,00	169 270,50	0,00	0,00	162 149,50	162 149,50	7 121,00
Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures (Frontex)	398 900,00	0,00	398 900,00	404 643,70	0,00	0,00	404 643,70	404 643,70	0,00
Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» (EACEA)	700 000,00	-70 200,00	629 800,00	520 251,50	37 971,00	37 971,00	520 251,50	558 222,50	0,00
Agence exécutive pour la compétitivité et l'innovation (EACI)	40 700,00	-23 700,00	17 000,00	15 166,50	0,00	0,00	15 166,50	15 166,50	0,00

Collège européen de police (CEPOL)	110 000,00	0,00	110 000,00	209 724,00	279,00	279,00	209 724,00	210 003,00	0,00
Agence exécutive pour la santé et les consommateurs (EAHC)	111 100,00	-48 300,00	62 800,00	56 685,50	0,00	0,00	56 685,50	56 685,50	0,00
Agence du GNSS européen (GSA)	24 600,00	0,00	24 600,00	7 556,25	0,00	0,00	7 556,25	7 556,25	0,00
Agence européenne de défense (AED)	5 000,00	4 100,00	9 100,00	12 404,65	0,00	0,00	9 009,49	9 009,49	3 395,16
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	4 405 400,00	-324 300,00	4 081 100,00	4 415 832,75	56 793,00	56 793,00	4 399 400,25	4 456 193,25	16 432,50
Agence européenne de contrôle des pêches (EFCA)	157 000,00	0,00	157 000,00	127 731,50	0,00	0,00	111 681,50	111 681,50	16 050,00
Entreprise commune Fusion à des fins énergétiques (F4E)	50 000,00	-25 000,00	25 000,00	34 285,25	0,00	0,00	3 730,25	3 730,25	30 555,00
Centre satellitaire de l'Union européenne (CSUE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agence exécutive du réseau transeuropéen de transport (TEN-T EA)	27 000,00	-900,00	26 100,00	17 848,00	392,00	392,00	17 848,00	18 240,00	0,00
Institut européen d'innovation et de technologie (EIT)	120 300,00	-60 400,00	59 900,00	7 469,00	0,00	0,00	7 469,00	7 469,00	0,00
Agence exécutive du Conseil européen de la recherche (ERCEA)	63 500,00	-19 800,00	43 700,00	6 740,00	0,00	0,00	5 576,00	5 576,00	1 164,00
Agence exécutive pour la recherche (REA)	25 200,00	-17 200,00	8 000,00	3 686,00	0,00	0,00	3 686,00	3 686,00	0,00
Entreprise commune Clean Sky	8 000,00	0,00	8 000,00	17 823,75	0,00	0,00	0,00	0,00	17 823,75
Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	215 500,00	54 800,00	270 300,00	285 537,50	14 182,50	14 182,50	285 537,50	299 720,00	0,00
Entreprise commune SESAR	24 100,00	0,00	24 100,00	9 069,50	0,00	0,00	6 402,00	6 402,00	2 667,50
Contrôleur européen de la protection des données (CEPD)	980 000,00	-143 400,00	836 600,00	855 927,75	113 901,75	113 901,75	836 546,25	950 448,00	19 381,50
Entreprise commune Artemis (EC Artemis)	4 700,00	0,00	4 700,00	4 074,00	0,00	0,00	4 074,00	4 074,00	0,00
Entreprise commune pour l'initiative en matière de médicaments innovants (EC IMI)	0,00	5 000,00	5 000,00	17 560,50	196,00	196,00	4 829,25	5 025,25	12 731,25
Entreprise commune Piles à combustible et Hydrogène (EC PCH)	2 500,00	4 200,00	6 700,00	10 670,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 670,00
Entreprise commune ENIAC (EC ENIAC)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)	0,00	194 300,00	194 300,00	575 967,25	0,00	0,00	194 223,25	194 223,25	381 744,00
Agence de coopération des régulateurs de l'énergie (ACER)	4 400,00	27 800,00	32 200,00	16 355,50	0,00	0,00	16 355,50	16 355,50	0,00
Autorité européenne des marchés financiers (ESMA)	216 700,00	225 500,00	442 200,00	265 926,00	16 637,25	16 637,25	250 139,25	266 776,50	15 786,75
Autorité bancaire européenne (ABE)	200 000,00	-7 200,00	192 800,00	193 644,35	1 395,00	1 395,00	192 744,35	194 139,35	900,00
Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (EIOPA)	0,00	69 300,00	69 300,00	69 294,00	0,00	0,00	69 294,00	69 294,00	0,00
Organe des régulateurs européens des communications électroniques (ORECE)	0,00	8 600,00	8 600,00	44 646,75	5 859,00	5 859,00	8 526,75	14 385,75	36 120,00
Commission européenne – projets interinstitutionnels	739 300,00	0,00	739 300,00	725 594,74	0,00	0,00	722 564,83	722 564,83	3 029,91
Commission européenne – DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances (DG EMPL)	920 000,00	825 600,00	1 745 600,00	2 020 937,58	315 290,50	315 290,50	1 288 377,08	1 603 667,58	732 560,50
Parlement européen (PE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Conseil de l'Union européenne (Conseil)	43 000,00	-19 200,00	23 800,00	8 743,62	0,00	0,00	8 743,62	8 743,62	0,00
Cour des comptes européenne (ECA)	50 000,00	-20 000,00	30 000,00	24 131,75	0,00	0,00	23 937,75	23 937,75	194,00
Comité des régions de l'Union européenne (CdR)	0,00	0,00	0,00	0,00	4 047,38	4 047,38	0,00	4 047,38	0,00
Comité économique et social européen (CESE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)	0,00	427 100,00	427 100,00	512 898,50	4 464,00	4 464,00	512 898,50	517 362,50	0,00
Banque centrale européenne (BCE)	95 500,00	-62 900,00	32 600,00	16 739,73	0,00	0,00	16 456,56	16 456,56	283,17
Médiateur européen (Ombudsman)	410 300,00	60 700,00	471 000,00	485 337,50	32 779,00	32 779,00	470 933,00	503 712,00	14 404,50
<b>TOTAL DES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>42 183 100,00</b>	<b>1 852 100,00</b>	<b>44 035 200,00</b>	<b>43 144 799,67</b>	<b>5 815 577,62</b>	<b>5 815 577,62</b>	<b>38 903 798,25</b>	<b>44 719 375,87</b>	<b>4 241 001,42</b>

## B.8. Liste des virements 2012

en EUR

N°	Date	Ligne renforcée	Libellé	Ligne prélevée	Libellé	Montant
1	18.01.2012	1175	Intérimaires	1100	Traitements de base	33 000,00
2	01.02.2012	2394	Diffusion	2393	Publications	5 000,00
3	03.02.2012	3100	Activité de coopération interinstitutionnelle	3000	Prestations de traduction externe	17 000,00
4	09.02.2012	1140	Allocations à la naissance et en cas de décès	1100	Traitements de base	1 575,00
5	annulé					
6	18.04.2012	1175	Intérimaires	1100	Traitements de base	26 000,00
6	18.04.2012	1175	Intérimaires	1102	Indemnités de dépaysement et d'expatriation	4 100,00
7	06.06.2012	3100	Activité de coopération interinstitutionnelle	3000	Prestations de traduction externe	3 475,17
8	19.06.2012	1175	Intérimaires	1100	Traitements de base	25 000,00
9	16.07.2012	1183	Frais de déménagement	1184	Indemnités journalières temporaires	20 000,00
10	16.07.2012	1175	Intérimaires	1100	Traitements de base	85 000,00
11	10.10.2012	1310	Frais de mission liés aux formations	1100	Traitements de base	5 000,00
11	10.10.2012	1300	Frais de missions, de déplacement et autres dépenses accessoires	1100	Traitements de base	25 300,00
12	10.10.2012	1300	Frais de missions, de déplacement et autres dépenses accessoires	2100	Achat, installation, mise en service et maintenance du matériel et des logiciels	4 700,00
13	12.11.2012	1421	Relations sociales	1182	Indemnités d'installation, de réinstallation et de mutation	2 000,00
14	14.12.2012	1420	Autres dépenses de personnel	1184	Indemnités journalières temporaires	26 100,00

# RAPPORT SUR LA GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE DE L'EXERCICE 2012

C.1	Ressources financières et gestion budgétaire.....	36
C.2	Réalisation des objectifs de l'année.....	46

## C.1 Ressources financières et gestion budgétaire

### 1. Budget initial et budget rectificatif

Le budget du Centre inclut les recettes propres comprenant les paiements effectués par les organismes pour lesquels le Centre travaille et par les institutions et organes de l'UE avec lesquels une collaboration a été convenue en rémunération des prestations fournies, y inclus des activités à caractère interinstitutionnel, ainsi que d'autres recettes éventuelles.

Le budget initial du Centre pour 2012 (44,1 millions d'EUR) a fait l'objet de deux budgets rectificatifs, adoptés par le conseil d'administration le 22 septembre 2012 et le 24 novembre 2012. L'objet du premier budget rectificatif était double: intégrer l'excédent budgétaire des exercices précédents, à savoir 3,0 millions d'EUR, et rééquilibrer le budget suite à une diminution significative des prévisions des clients.

L'analyse de la facturation et des prévisions pour le troisième trimestre 2012 a montré que, pour plusieurs clients, le montant déjà facturé dépassait les prévisions révisées communiquées par les clients au Centre en juillet 2012, lesquelles ont servi de base pour le budget rectificatif n° 1/2012. La réaction du Centre a été d'ajuster les prévisions de traduction dans le budget ainsi que les crédits correspondants pour les traducteurs externes. En outre, une nouvelle réserve a été créée pour couvrir les frais liés au déménagement du Centre dans de nouveaux locaux en 2013, pour un montant de 1 250 000 EUR. Cette réserve couvrira les dépenses d'enlèvement physique, de réaménagement et de TI. Enfin, la réserve pour la stabilité des prix existante a été renforcée d'un montant de 708 500 EUR.

L'année 2012 a été marquée par une fluctuation considérable des prévisions de volumes en cours d'exercice, mais les prévisions des clients et les chiffres définitifs ont confirmé la tendance à la hausse croissante du nombre de pages de documents traduits et la stabilisation de la situation des traductions de marques. Une analyse détaillée des variations des prévisions est proposée à la section C.2.

en EUR

Titre	Libellé	Budget définitif 2012	Budget rectificatif n° 2/2012	Budget rectificatif n° 1/2012	Budget initial 2012
<b>Recettes</b>					
1	Versements des agences, organes, offices et institutions	40 565 800	2 445 700	-1 804 900	39 925 000
2	Subvention de la Commission	0	0	0	0
3	Coopération interinstitutionnelle*	3 469 400	1 012 800	198 500	2 258 100
4	Autres recettes	453 000		-42 000	495 000
5	Excédent reporté de l'exercice précédent	3 804 549		2 431 249	1 373 300
6	Remboursements	0	0	0	0
<b>Total général</b>		<b>48 292 749</b>	<b>3 458 500</b>	<b>782 849</b>	<b>44 051 400</b>
<b>Dépenses</b>					
1	Personnel	24 992 100	0	-678 000	25 670 100
2	Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement	5 495 600	0	-74 400	5 570 000
3	Dépenses opérationnelles	14 707 475	1 500 000	396 175	12 811 300
10	Provisions	3 097 574	1 958 500	1 139 074	0
<b>Total général</b>		<b>48 292 749</b>	<b>3 458 500</b>	<b>782 849</b>	<b>44 051 400</b>

## Budget rectificatif n° 1/2012

Concernant les recettes, la première modification du budget initial est due:

- a) à la mise à jour des prévisions budgétaires des clients, sur la base de leurs estimations les plus récentes de leur besoins de traduction. En résumé, il en ressort une diminution de 1 804 900 EUR au titre 1 («Versements des agences, offices, institutions et organes») et une augmentation de 198 500 EUR au titre 3 («Coopération interinstitutionnelle»).

Parmi les clients du Centre, 25 ont fait état d'une baisse des besoins en services de traduction, et huit ont signalé une hausse de ces besoins. On notera que l'OHMI (Office de l'harmonisation dans le marché intérieur), le client le plus important du Centre, a confirmé ses prévisions initiales pour cet exercice. S'agissant des clients qui n'ont pas confirmé leurs prévisions, tout montant déjà facturé au titre de commandes de travaux de traduction datant de 2012 a été inclus dans le budget en cas de dépassement de la prévision initiale;

- b) à une réduction des intérêts bancaires de 45 000 EUR par rapport au montant prévu dans le budget initial (titre 4). Cela résulte d'une diminution des taux d'intérêt des comptes détenus par le Centre;
- c) conformément à l'article 16 du règlement financier, à l'inscription en tant que recette pour l'exercice 2012 de la somme correspondant à l'excédent budgétaire accumulé des exercices précédents, qui s'élève à 2 973 349 EUR;
- d) à l'utilisation de la «Réserve pour investissements exceptionnels» (programme e-CdT) pour un montant de 56 400 EUR, lequel a été inscrit en tant que recette;
- e) au fait que, en vue d'éviter une augmentation des prix, le Centre a inclus, dans le budget initial 2012, un montant de 598 500 EUR de la «Réserve pour la stabilité des prix» afin d'équilibrer le budget. Dans le budget rectificatif, grâce à l'introduction de l'excédent accumulé des exercices précédents, ce montant n'est plus nécessaire et peut dès lors être réaffecté à la «Réserve pour la stabilité des prix».

Le Centre a réexaminé les titres de dépenses du budget 2012, pour les motifs exposés en introduction, et l'état des dépenses a fait l'objet des modifications suivantes:

- a) réduction des crédits affectés aux dépenses du titre 1 («Personnel»), d'un montant de 678 000 EUR. Cette réduction est due essentiellement au départ de membres du personnel, dont bon nombre ont été ou seront remplacés par du personnel intérimaire;
- b) réduction des crédits affectés aux dépenses du titre 2 («Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement») à hauteur de 74 400 EUR. Quelques ajustements ont été appliqués aux postes de ce titre, au moyen de virements ou dans le budget rectificatif n° 1/2012. Le plus important est une réduction de 155 500 EUR au titre 20 («Location d'immeubles et frais accessoires»), qui fait suite à un nouveau calcul des besoins;
- c) augmentation des crédits affectés aux dépenses du titre 3 («Dépenses opérationnelles») pour un montant de 396 175 EUR. Bien que les estimations des clients aient été inférieures, l'augmentation au chapitre 30 («Prestations de traduction externe») concerne des dépenses de traduction commandées par les clients en 2011, mais transmises à des traducteurs externes en 2012, et pour lesquelles aucune ressource n'avait été prévue dans le budget initial;
- d) augmentation des dotations aux réserves à hauteur de 1 139 074 EUR. Ce montant correspond à l'excédent budgétaire accumulé estimé pour 2012, et il est injecté afin de renforcer davantage la «Réserve pour la stabilité des prix».

## Budget rectificatif n° 2/2012

Les modifications suivantes (pour un total de 3 458 500 EUR) ont été apportées à l'état des recettes:

- a) mise à jour des prévisions budgétaires des clients, à partir des recettes déjà facturées. Il en résulte une augmentation de 1 214 600 EUR au titre 1 («Versements des agences, offices, institutions et organes») et de 1 012 800 EUR au titre 3 («Coopération interinstitutionnelle»);
- b) hausse des recettes provenant de l'OHMI, liée à la traduction de marques, à hauteur de 1 231 100 EUR. Elle résulte d'un accroissement du nombre de pages à traduire, partiellement compensé par une réduction du tarif par page, conformément au principe d'équilibre entre les coûts et les prix ainsi qu'à la grille tarifaire convenue bilatéralement par le Centre et l'OHMI.

Les modifications suivantes ont été apportées à l'état des dépenses:

- a) mise à jour des prévisions budgétaires pour le chapitre 30 («Prestations de traduction externe») à hauteur de 1 500 000 EUR;
- b) création d'une nouvelle «Réserve pour les frais de déménagement» de 1 250 000 EUR. Cette réserve est créée pour couvrir les frais liés au déménagement du Centre en 2013, à savoir les dépenses d'enlèvement physique, de réaménagement et de TI ;
- c) renforcement de la «Réserve pour la stabilité des prix» à hauteur de 708 500 EUR.

## 2. Recettes encaissées

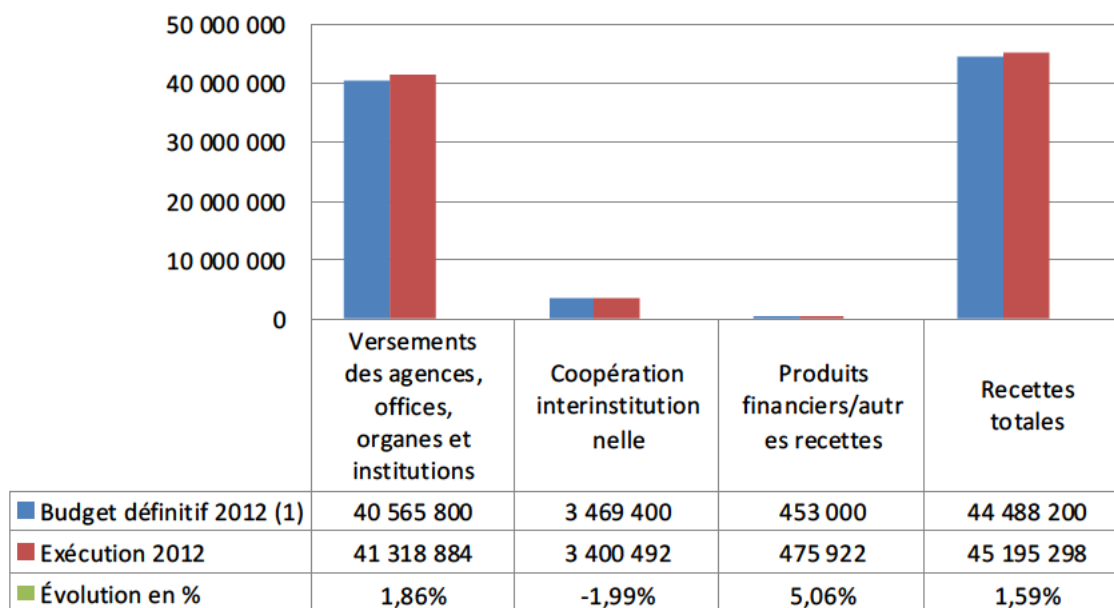
Analyse comparative des recettes budgétaires des exercices 2012 et 2011:

	en EUR		
Recettes budgétaires	2012	2011	Variation en %
Total des recettes liées à l'activité principale	44 719 376	42 904 598	4 %
Produits financiers	472 841	421 367	12 %
Autres produits d'exploitation	3 081	20 194	-85 %
<b>Total des recettes budgétaires</b>	<b>45 195 298</b>	<b>43 346 159</b>	<b>4 %</b>

En 2012, les recettes encaissées ont augmenté de 45,2 millions d'EUR, soit une hausse de 4 % par rapport à 2011. Face aux excédents budgétaires accumulés par le Centre au cours des dernières années, la nouvelle structure tarifaire avait pour objectif d'aligner les prix des produits du Centre sur leurs coûts de production. Cependant, la fiabilité des prévisions de résultat budgétaire dépend de la fiabilité des prévisions de volumes communiquées par nos clients. Pour éviter des fluctuations importantes de recettes et de rentabilité en raison de prévisions imprécises de la part des clients, le Centre a mis en place une grille de tarifs, applicable à compter de 2011, pour les marques communautaires, au titre de laquelle le prix unitaire varie en fonction des volumes à traduire. Une telle approche reflète mieux la structure des coûts du Centre et, par là même, contribue à une meilleure planification budgétaire et à un résultat budgétaire plus équilibré. Sur la base de la grille de tarifs convenue pour 2011, le Centre a collecté un montant supplémentaire de 1 818 262 EUR en 2012. Toutefois, en appliquant la même méthode pour 2012, le Centre remboursera un montant de 1 125 074 EUR à l'OHMI sous la forme d'une note de crédit en 2013. Compte tenu des deux ajustements susmentionnés, le résultat budgétaire de l'exercice, d'un montant de 3 160 836 EUR, sera équilibré.

Exécution des recettes budgétaires de l'année 2012:

en EUR



- (1) Non compris 2 973 349 EUR provenant du «Résultat de l'exercice précédent» et le virement d'un montant de 831 200 EUR de la «Réserve pour investissements exceptionnels» inclus dans le titre 5.

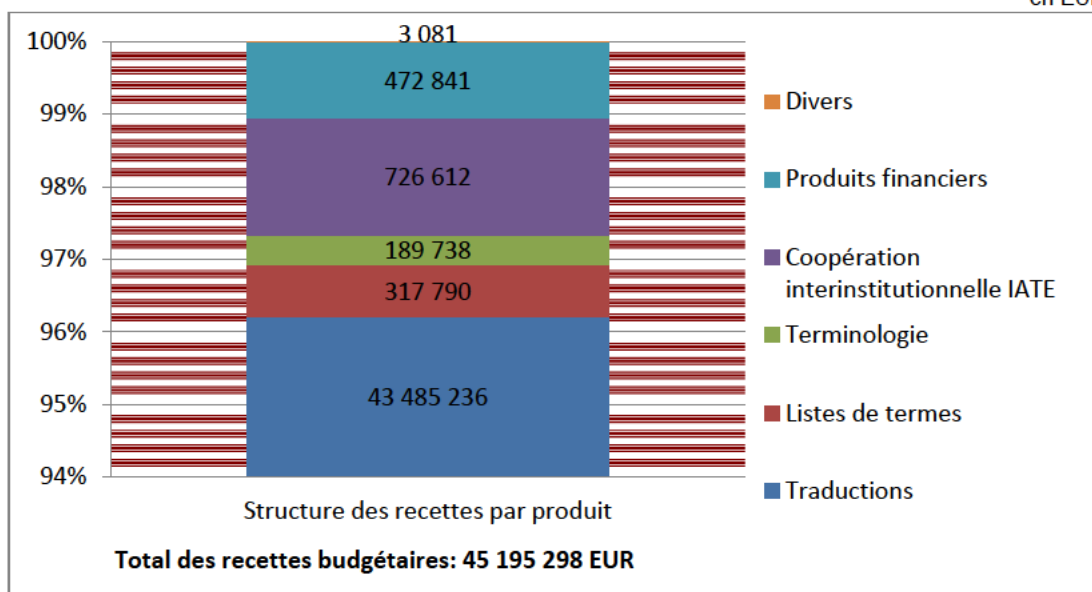
L'exécution des recettes a dépassé de 0,7 millions d'EUR les prévisions inscrites dans le budget rectificatif. Cette augmentation de recettes est principalement due aux volumes supplémentaires de marques en termes de pages par rapport aux prévisions initiales. Sur la base de la grille de tarifs convenue avec l'OHMI, les recettes pour 2012 seront diminuées de 1 125 074 EUR en 2013, montant qui sera réglé à l'OHMI au moyen d'une note de crédit. Globalement, l'exécution des recettes en provenance des autres clients a été conforme aux prévisions inscrites dans le budget rectificatif n° 2/2012. Le deuxième budget rectificatif intégrant une augmentation des recettes indiquée par les clients au cours du troisième trimestre 2012, du point de vue du budget initial, l'exécution des recettes budgétaires a dépassé les prévisions initiales de 1,1 million d'EUR.

En 2012, les travaux de traduction ont constitué la principale source de recettes du Centre, représentant quelque 96 % de l'ensemble des recettes, tandis que les 4 % restants provenaient de la coopération interinstitutionnelle, des travaux de terminologie, des listes de termes, des intérêts bancaires et de recettes diverses.



## Recettes ventilées par activité

en EUR

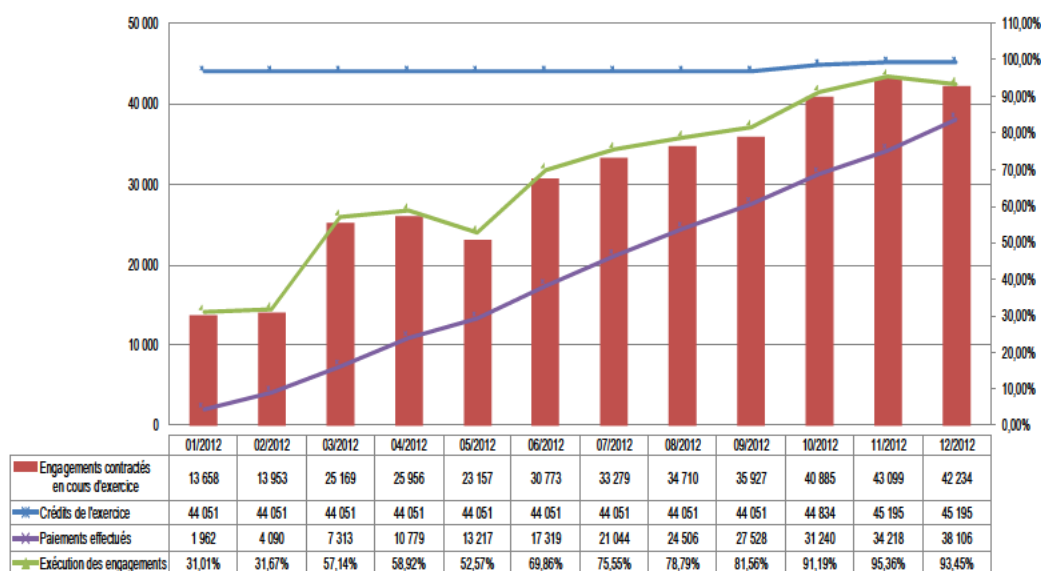


Les activités de coopération interinstitutionnelle visées au chapitre 3 des recettes budgétaires comprennent tous les services de traduction fournis aux institutions de l'UE, et non uniquement la base de données interinstitutionnelle IATE.

### 3. Dépenses encourues

Le total des dépenses de l'exercice est de 42 234 287,37 EUR, soit 93,45 % des crédits prévus dans le budget (sans tenir compte du titre 10 «Provisions»).

Graphique (en milliers d'EUR)



Les dépenses de l'exercice 2012 ont diminué de 0,13 % par rapport à 2011. Le total des dépenses pour l'exercice s'élève à 42 234 287,37 EUR, soit 93,45 % des crédits budgétaires<sup>1</sup>. Les engagements contractés ont diminué en mai 2012 du fait de dégagements techniques initiés après la mise en œuvre du système ABAC. Certains des engagements n'ayant pas été transférés lors de la migration vers ABAC, ils ont dû être dégagés puis engagés de nouveau.

#### *Analyse comparative de l'exécution budgétaire sur les engagements des exercices 2012 et 2011*

		en EUR		
Titre	Libellé	2012	2011	Variation en %
1	Personnel	23 097 554,64	23 740 155,47	-2,71 %
2	Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement	4 577 799,56	4 152 395,47	10,24 %
3	Dépenses opérationnelles	14 558 933,17	14 397 909,91	1,12 %
<b>Total</b>		<b>42 234 287,37</b>	<b>42 290 459,85</b>	<b>-0,13 %</b>

Le nombre de postes pourvus inscrits au tableau des effectifs a diminué de 205 en 2011 à 199 en 2012, soit une diminution de 2,93 %. Certains des postes supprimés ont été remplacés par des postes de contractuels, ce qui est conforme à la stratégie du Centre en matière de ressources humaines – tout poste permanent ou temporaire qui se libère sera analysé pour identifier d'éventuelles économies et pour accroître la flexibilité du Centre en termes de ressources humaines. C'est pourquoi la diminution de 2,71 % au **titre 1** («Dépenses de personnel»), suivie par une diminution de 2,93 % du personnel statutaire, démontre les efforts consentis par le Centre pour stabiliser ses coûts de personnel.

L'augmentation de 10,24 % de l'exécution budgétaire au **titre 2** par rapport à l'exercice précédent est principalement due à la rénovation de la salle des serveurs réalisée en 2012 (les coûts totaux liés à la nouvelle salle des serveurs s'élèvent à 774 800 EUR). Les principales lignes budgétaires du **titre 2** sont les suivantes:

#### *Variations dans l'exécution budgétaire de certaines lignes du titre 2*

		en EUR		
Poste	Libellé	2012	2011	Variation en %
2000	Loyers	1 227 980	1 202 084	2,15 %
2100	Matériel informatique	1 060 130	874 302	21,25 %
2120	Personnel externe d'exploitation	1 157 105	1 108 166	4,42 %
<b>Total</b>		<b>3 445 215</b>	<b>3 184 552</b>	<b>8,19 %</b>

Les crédits consommés en 2012 au titre des loyers sont cohérents avec l'exercice précédent, l'augmentation représentant une indexation sur l'inflation.

Les dépenses encourues au titre de la ligne budgétaire 2100 («Matériel informatique») en 2012 sont sensiblement supérieures à celles de l'exercice précédent (+21,25 %) en raison de la rénovation de la salle des serveurs (228 000 EUR).

<sup>1</sup> Sans tenir compte du titre 10 «Provisions».

Les crédits de la ligne budgétaire 2120 comprennent les dépenses d'experts informatiques extérieurs qui assurent la maintenance et le développement des systèmes informatiques. La hausse des dépenses (4,42 %) encourues au titre de la ligne budgétaire 2120 est le reflet de modifications apportées aux projets informatiques en cours et de la rénovation de la salle des serveurs (246 000 EUR).

Les dépenses opérationnelles (titre 3) ont augmenté de 1,12 %, ce qui est proportionnel à l'augmentation globale du nombre de pages (+3,11 %).

#### *Variation de l'externalisation de documents*

Description	en pages		
	2012	2011	Variation en %
Traductions externes (en pages)	480 695	436 445	10,14 %
Traducteurs internes et mémoires de traduction	254 312	276 368	-7,98 %
Total de pages	735 007	712 813	3,11 %
<b>% d'externalisation</b>	<b>65,40 %</b>	<b>61,22 %</b>	<b>4,18 %</b>

Le niveau d'externalisation a augmenté de 65,40 % et le volume de pages externalisées de 10,14 % par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat est influencé par l'augmentation globale du nombre de pages de documents traduits par le Centre (+7,21 %). Il convient de noter que cette augmentation du nombre de pages n'a généré qu'une augmentation de 1,12 % des frais d'externalisation. La diminution du nombre de traductions réalisées en interne est principalement liée à la diminution du nombre de pages traduits au moyen de mémoires de traduction. Si l'on analyse l'impact des mémoires de traduction automatique, le volume de pages traduits par les traducteurs internes du Centre se maintient à un niveau similaire à celui de l'exercice précédent.

#### *Évolution de l'exécution budgétaire des dépenses*

Description	2012		2011		Variation en %
	Montant	% du budget	Montant	% du budget	
Budget (à l'exclusion du titre 10)	45 195 175	n.a.	43 839 400	n.a.	3,09 %
Engagements contractés	42 234 287	93,45 %	42 290 460	96,47 %	-0,13 %
Crédits annulés	2 960 888	6,55 %	1 548 940	3,53 %	91,16 %
Paiements effectués	38 106 363	84,32 %	38 741 413	88,37 %	-1,64 %
Crédits reportés	4 127 924	9,13 %	3 549 047	8,10 %	16,31 %

Le niveau général de l'exécution budgétaire en 2012 (90,23 %) a été inférieur, dans tous les titres, à celui de l'exercice précédent.

Le résultat varie selon les titres, comme indiqué dans le tableau ci-dessous:

en EUR

Description	Titre 1		Titre 2		Titre 3	
	Montant	% du budget	Montant	% du budget	Montant	% du budget
Budget (à l'exclusion du titre 10)	24 996 800	100,00 %	5 490 900	100,00 %	14 707 475	100,00 %
Engagements contractés	23 097 555	92,40 %	4 577 800	83,37 %	14 558 933	98,99 %
Crédits annulés	1 899 245	7,60 %	913 100	16,63 %	148 542	1,01 %
Paiements effectués	22 640 823	90,57 %	3 240 105	59,01 %	12 225 435	83,12 %
Crédits reportés	456 732	1,83 %	1 337 695	24,36 %	2 333 498	15,87 %

### Titre 1 – Personnel

Les engagements totaux du titre 1 ont atteint 92,40 % en 2012. Il s'agit d'une légère diminution par rapport à 2011, où 95,12 % du budget avaient été consommés (91,5 % en 2010). Une partie des crédits annulés peut s'expliquer par la non-application de la hausse salariale de 1,7 % qui avait été prévue dans le budget 2012, mais qui n'a finalement pas été versée. Étant donné la nature des dépenses, les reports se limitent aux dépenses qui ne sont pas liées aux rémunérations, telles que les sessions de formation et les missions, et représentent 1,83 % des engagements.

### Titre 2 – Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement

Les engagements totaux du titre 2 ont atteint 83,37% en 2012. Il s'agit d'une diminution considérable par rapport à 2011, où 94,44 % du budget avaient été engagés (86,3 % en 2010).

Les principales lignes budgétaires du **titre 2** sont les suivantes:

Poste	Libellé	Crédits de l'exercice	Engagements contractés	Exécution budgétaire en %
2000	Loyers	1 335 000	1 227 980	91,98 %
2100	Matériel informatique	1 333 300	1 060 130	79,51 %
2120	Personnel externe d'exploitation	1 309 400	1 157 105	88,37 %
	<b>Total</b>	<b>3 977 700</b>	<b>3 445 215</b>	

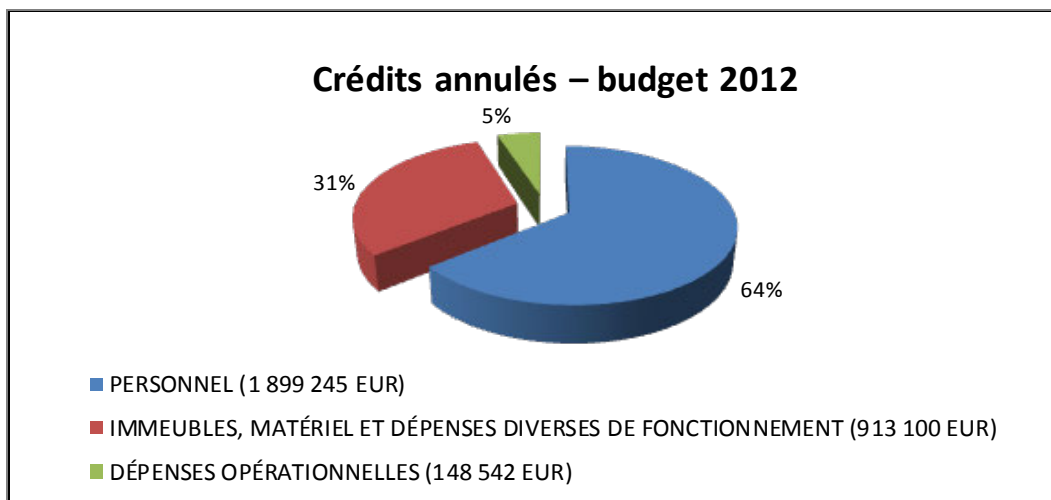
Les dépenses afférentes à la location étant faciles à prévoir, l'exécution budgétaire est relativement élevée (91,98 %).

L'exécution budgétaire relative au matériel informatique, qui est de 79,51 %, est inférieure à celle de 2011 (95,34 %) du fait du report de certains projets, à savoir «e-Prior» et «Centre de données».

S'agissant de l'exécution budgétaire des lignes relatives au personnel externe d'exploitation, le taux d'exécution de 88,37 % est inférieur à celui de l'exercice précédent (95,53 %). Cela est dû au report de certains projets, tels que «ESTeam new language» et «e-Prior».

### Titre 3 – Dépenses opérationnelles

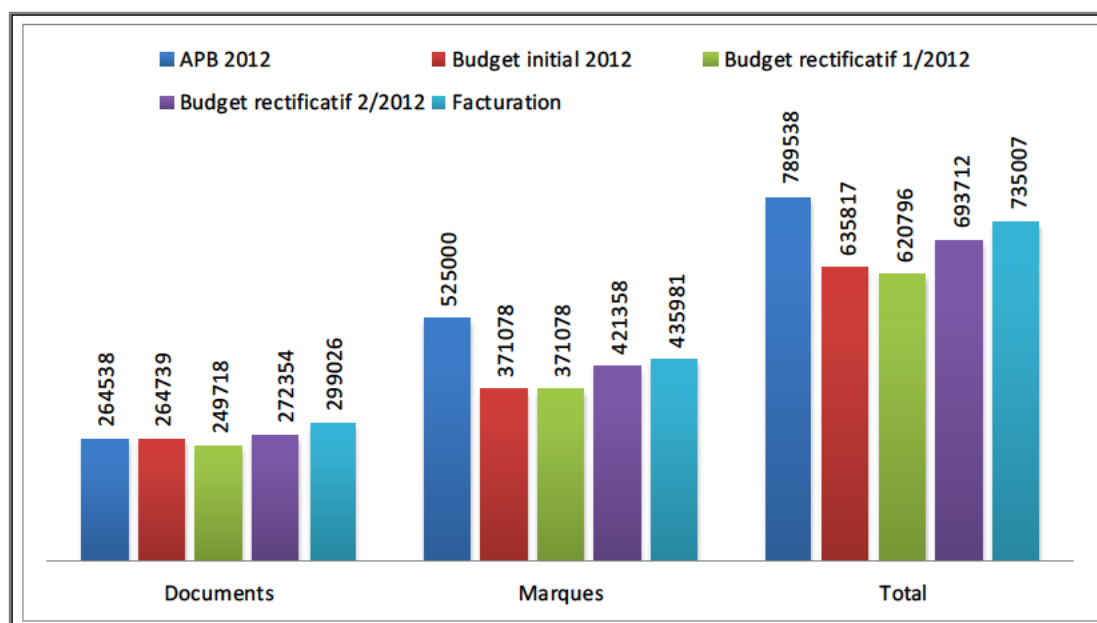
S'agissant du titre 3, 99,0 % du budget avaient été engagés fin 2012, contre 99,4 % en 2011. Ce taux très élevé d'exécution budgétaire s'explique par les estimations précises utilisées dans le deuxième budget rectificatif.



## C.2 Réalisation des objectifs de l'année

Pour le Centre, 2012 a été une année fructueuse, puisque le volume des travaux de traduction a considérablement augmenté par rapport aux prévisions initiales et a été de 3 % supérieur à celui de l'exercice précédent. Ce volume a atteint 735 007 pages au total, y compris les pages traduites pour le fonctionnement quotidien du Centre (6 200 pages). Par rapport à 2011, le nombre de documents traduits a augmenté de 7 % (+20 098 pages), tandis que le volume de marques et de dessins ou modèles communautaires s'est accru de 2 % (2 096 pages). Les variations des prévisions par rapport aux volumes effectifs sont illustrées dans le graphique ci-dessous.

Variations des prévisions par rapport aux volumes effectifs en 2012 (en pages)



Nombre de pages traduites sur la période 2006-2012 (en pages)

